

3

La Révolution française et l'Empire (1789–1815)

→ Comment la Révolution française et l'Empire napoléonien bouleversent-ils la manière de gouverner et d'organiser les sociétés en Europe ?

Au cycle 4, en 5^e

J'ai étudié l'affirmation du pouvoir royal en France aux XVI^e et XVII^e siècles et la monarchie absolue.

Au cycle 4, en 4^e

Chapitre 2
Au XVIII^e siècle, les Lumières contestent l'absolutisme et amènent les sociétés à envisager un autre type de gouvernement.

Ce que je vais découvrir

La Révolution et l'Empire transforment les États et les sociétés en France et en Europe.

Le savez-vous ?

La couronne de laurier de Napoléon **1**, le manteau pourpre de son costume de sacre **2**, l'aigle qu'il choisit comme symbole **3** et son titre même d'empereur sont des références à l'Empire romain.



Le titre et la problématique



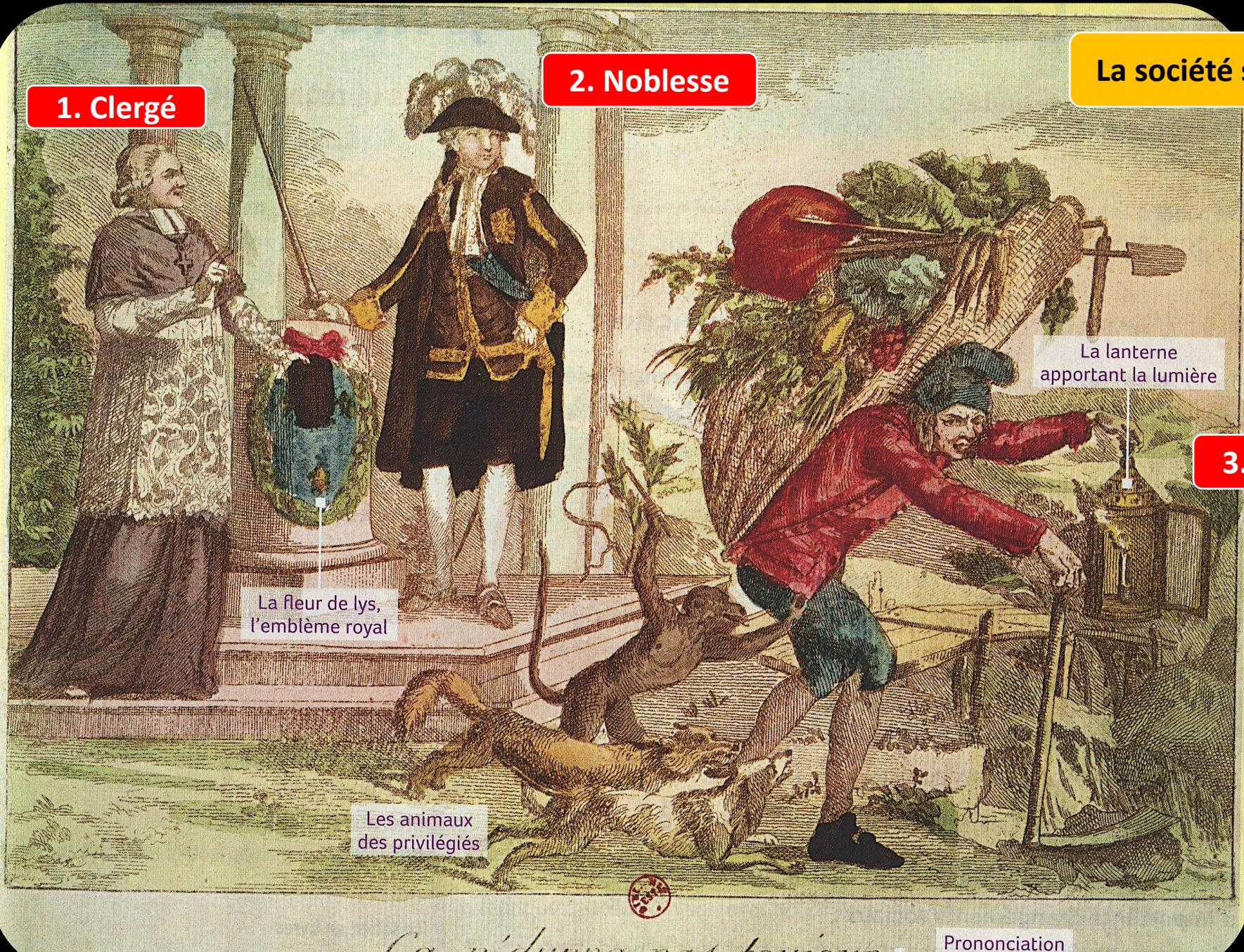
1 Le 14 juillet 1789, une insurrection qui provoque la chute de la monarchie absolue

Forteresse devenue prison, la Bastille est un symbole du pouvoir royal à Paris. Le peuple s'en empare par la force le 14 juillet 1789.

Prise de la Bastille, Claude Cholat (Parisien ayant participé à l'insurrection), 1789, musée Carnavalet, Paris.

2 Le 2 décembre 1804, un empereur gouverne la France

Napoléon Bonaparte est un général de la Révolution. Il prend le pouvoir en 1799 grâce à ses victoires militaires, le soutien de l'armée et sa popularité auprès des Français. Il est couronné empereur le 2 décembre 1804 ; l'armée lui prête serment de fidélité le 5. Serment de l'armée fait à l'empereur après la distribution des aigles au Champ de Mars, 5 décembre 1804, Jacques-Louis David, 1810, 930 x 610 cm, détail, musée national du château de Versailles.



La société sous l'Ancien Régime : 3 ordres

1. Clergé

2. Noblesse

3. Tiers-Etat

La fleur de lys,
l'emblème royal

Les animaux
des privilégiés

La lanterne
apportant la lumière

Prononciation
des paysans
des paysans

Ça n'durra pas toujour.



Clergé

0,5% de la pop

Le clergé a des privilèges :

- Exclusivité : religion d'État
- Richesse : grand propriétaire terrien, exonéré d'impôts
- Rôle social : éducation (écoles, collèges, universités), santé (hôpitaux)



Noblesse

1,5% de la population

Privilèges : port de l'épée, droit de chasse, faste et oisiveté (équipages, domestiques, garde-robés, fêtes), exonérés d'impôts

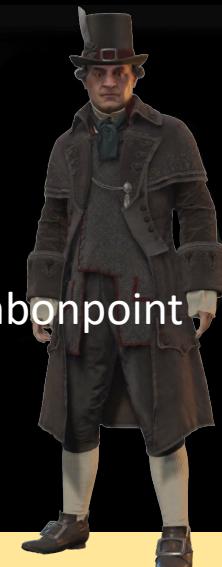


Tiers-Etat : la bourgeoisie

5 à 10% de la population

Signes distinctifs : Habit noir ou gris, chapeau, embonpoint

Activités : armateur, banquier, industriel, avocat...



Tiers-Etat : la paysannerie

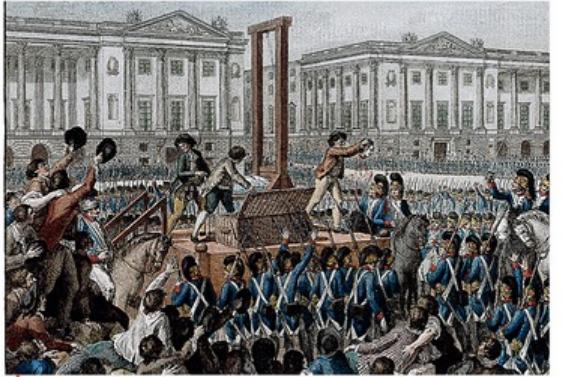
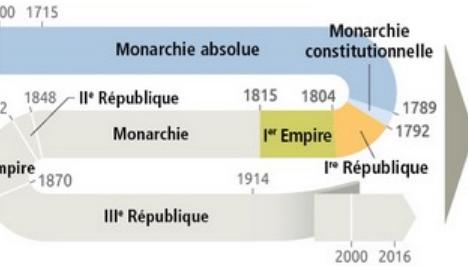
20 millions de paysans, 90% de la population

Situation précaire (misère en cas de mauvaise récolte)



Impôts nombreux

La Révolution française et l'Empire (1789-1815)



1 La mort du roi

Le 21 janvier 1793, le roi Louis XVI est guillotiné.
Journée du 21 janvier 1793, la mort de Louis Capet sur la place de la Révolution, Ch. Monnet et I.-S. Helman, 1793, BnF, Paris.



2 L'avènement d'un empereur

Après avoir rejeté la monarchie, les Français acceptent l'arrivée d'un empereur à la tête du pays.
Le sacre de Napoléon I^{er}, Jacques-Louis David, 1805-1807, 920 x 620 cm, détail, musée du Louvre, Paris.

VOCABULAIRE

Empire

Régime politique où les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'une seule personne. L'empire désigne aussi l'ensemble des territoires contrôlés par la France.

Convention

Assemblée élue au suffrage universel masculin en septembre 1792.

Monarchie absolue

Régime politique dans lequel le roi est la seule autorité et dispose de tous les pouvoirs.

Monarchie constitutionnelle

Régime politique dans lequel les pouvoirs du roi sont limités par une Constitution, ou loi fondamentale.

République

Régime politique dans lequel tous les dirigeants sont élus par les citoyens.

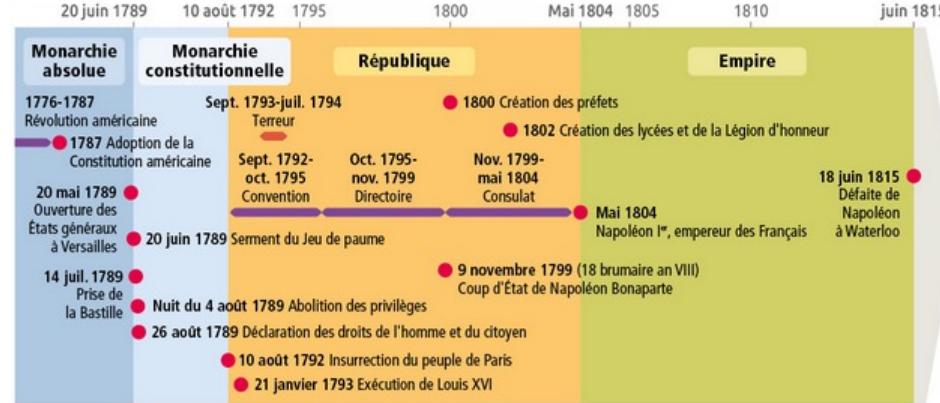
Terreur

Politique adoptée par la Convention et dirigée par Robespierre de septembre 1793 à juillet 1794. Elle suspend toutes les libertés afin d'éliminer toutes les personnes suspectées d'opposition à la Révolution.

QUESTIONS

Je me repère dans le temps

- Combien de régimes politiques la France a-t-elle connus entre 1789 et 1815 ? Quels sont-ils ?
- Quels événements conduisent à chaque changement de régime ?
- Quel régime a duré le plus longtemps ?



GRANDES FIGURES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE



Olympe de Gouges
(1748-1793)

Femme de lettres, critique de la société d'Ancien Régime, elle s'engage en faveur des droits des femmes et de l'abolition de l'esclavage. Opposée à la Terreur, elle est jugée et guillotinée le 3 novembre 1793.



Louis XVI
(1754-1793)

Roi à partir de 1774, il ne parvient pas à réformer le royaume, en pleine crise financière. Hostile à la Révolution, il n'accepte pas la limitation de son pouvoir. Renversé le 10 août 1792, jugé coupable de trahison, il est guillotiné le 21 janvier 1793.



Maximilien de Robespierre
(1754-1794)

Auivant et représentant du tiers état aux États généraux, il est élu à la Convention en 1792. Il y vote la mort du roi, puis prend la tête du Comité de salut public, chargé de lutter contre les ennemis de la Révolution. Il renforce la Terreur avant d'être renversé par ses adversaires à la Convention le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794). Il est guillotiné le lendemain.



Napoléon Bonaparte
(1769-1821)

Militaire de formation, il devient général pendant la Révolution. Ses campagnes et ses victoires militaires (Italie, Égypte) le rendent très populaire. Il prend le pouvoir par le coup d'État de 18 Brumaire : il crée le Consulat (1799-1804) puis l'Empire (1804-1815) pendant lesquels il réforme profondément la France. Il conquiert une grande partie de l'Europe avant d'être vaincu en 1814 puis en 1815 (défaite de Waterloo). Il meurt en exil sur l'île de Sainte-Hélène.

Q123 Pages 58-59

Vocabulaire du chapitre



Printemps 1789 : Convocation des Etats généraux



1^{er} que le Roi et le tableau fabrent Marchands.
2^e que les priseurs fassent tableau. Supprimé, donner pouvoir aux maîtres des lieux avec la Municipalité d'agir. Le maître faire les installations, établis, statuts, curatrices.
3^e que la justice prévende arbitraire soit supprimée.
4^e que les maîtres fabrent. Supprimé le remisement aux bailliages, en fixer leurs honoraires par leurs Etats généraux ou provinciaux.
5^e que le paroissien sur les bois et champs devienne l'age toujours au moins que les habitans fourissent, chacun du royaume de leur progrès.
6^e que les droits signeuriaux qui représentent, les révoltes de l'esclavage soient abolis.
7^e les moyens de subvenir aux besoins de l'état, soit, primo, l'imposition territorial ci-dessus en avance, à raison de cinq francs pour cent, jusqu'au payement des dettes de l'état, pour le tiers après lequel l'exercice les venteller à deux ou trois ou à quatre pour cent, ce qui sera suivi par les Etats généraux. ii^e cor. de faire rester tous les domaines actuels abusifs et de louer au profit du Roi, tous les domaines en détail. 4^e que toutes les priseions mal servies, qui s'achargent l'état, soient supprimées, elles établissant réuves.

8^e que l'on établisse la lorrainie en pays d'état, que les marchands qui composent ces états soient choisis libérément, dans les trois ordres.

1^{er} que du clergé, un quart de la noblesse, morte dans le tiers état,
10^e que tout payage transmis entre autres personnes la partie restante, se soit
supprimé dans l'intérieur du royaume.
11^e Le mortier et la verrière de trouvare, dans la noblesse comme dans la noblesse il est juste par conséquent que tous emplois, subordonnés que civils et militaires, soient donnés indistinctement à tous et à toutes.
12^e que toutes tâches de maîtrises soient supprimées.
13^e au rien payer pour les plaidoiriaux.
14^e que toutes les transactions et conventions faites entre les propriétaires et leurs agents sur que les dits agents ayent été autorisés de la partie publique ou de l'intendance, soient annulées.
15^e que le contrôle des actes soit un pour toutes les sommes et l'abonnement être médiocre.
16^e que le Roi ne puisse faire de nouveau, impôt dans la participation des Etats généraux.
17^e que les biens communautaires, vendus sous astreinte moyennant le prix de la vente.
fin le arrêté le 1^{er} avril 1789 au neuf mars mil sept cent quatrevingt-neuf.

S. leucet *Sebastien andre leucat*
Romary jacquot Claude gerard J. F. leucat
François Claudio leucat 1789 *Nicolas leucat*
J. P. leucat Hubry J. huguenin Jean leucat
J. leucat B. leucat G. leucat

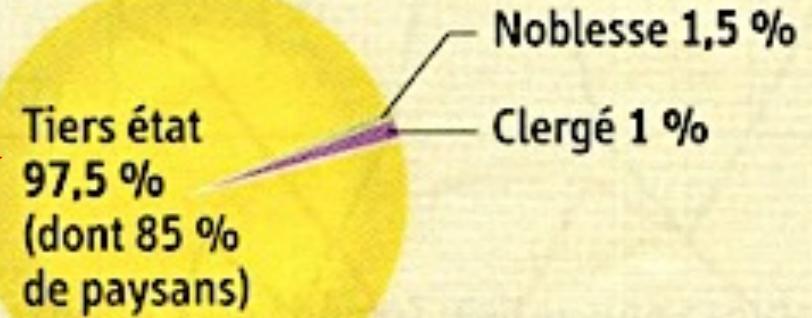
Cahiers de doléances



1^{er} problème : la représentativité de l'Assemblée

Le Tiers-Etat dans la population : 98%

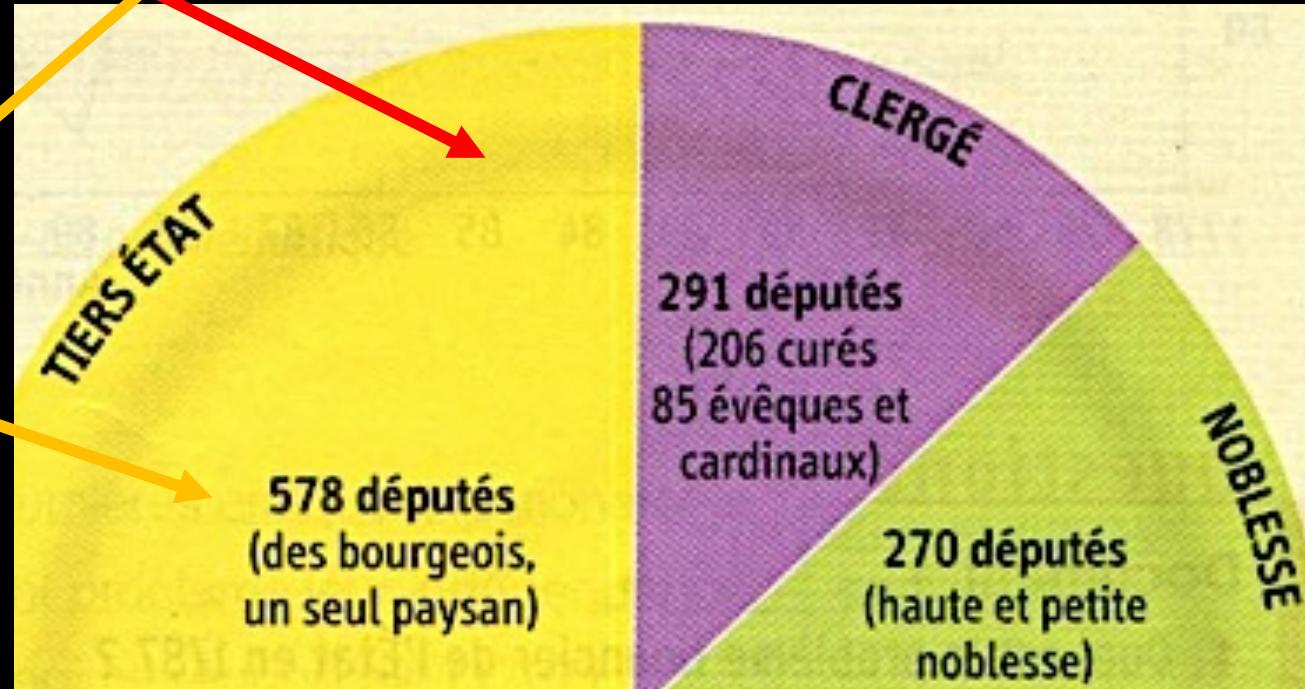
Les députés du Tiers-Etat aux Etats généraux : 50%



La société , l'Assemblée des députés 

Tiers-Etat : 85% de paysan

Députés du Tiers-Etat : 1 paysan sur 578, soit 0,2%



2^{ème} problème : le vote

Vote par tête ou vote par ordre ?



Cahier de la noblesse du Labourd

« Quant à la question de voter par ordre ou par tête, nous enjoignons à notre Député d'opiner pour qu'on vote par ordre... »



Cahier du clergé du Labourd

« Que l'usage des Lettres de cachet soit aboli...
Que l'évêque de Bayonne soit choisi parmi les naturels du pays...
Que la portion congrue des curés soit augmentée... »



Cahier du tiers état du Labourd

« Que les décisions soient prises par tête et non par ordre...
Que tous payent les mêmes impôts proportionnellement, sans aucune distinction personnelle entre les individus des différents ordres... »

Sire

Permettez aux plus respectueuses et aux plus fidèles de vos sujettes de porter au pied de votre trone les justes doléances sur la formation des états généraux que sa majesté vient de convoquer.

Cette formation est vraiment flétrissante pour la dignité de notre sexe. Pourrions nous garder le silence sur une injure si grave sansachever de nous deshonorer nous mêmes quoi ! sire, votre majesté déclare à la face de l'europe vouloir assembler la nation entière, et elle nous oublie dans la convocation !

oui, sire, nous formons dans votre empire une population au moins de quatorze millions ; si votre majesté en doutait, qu'elle assemble les deux sexes ; qu'elle les sépare ensuite en deux corps similaires ! elle verra par elle-même de quel coté sera le plus grand nombre. (...)





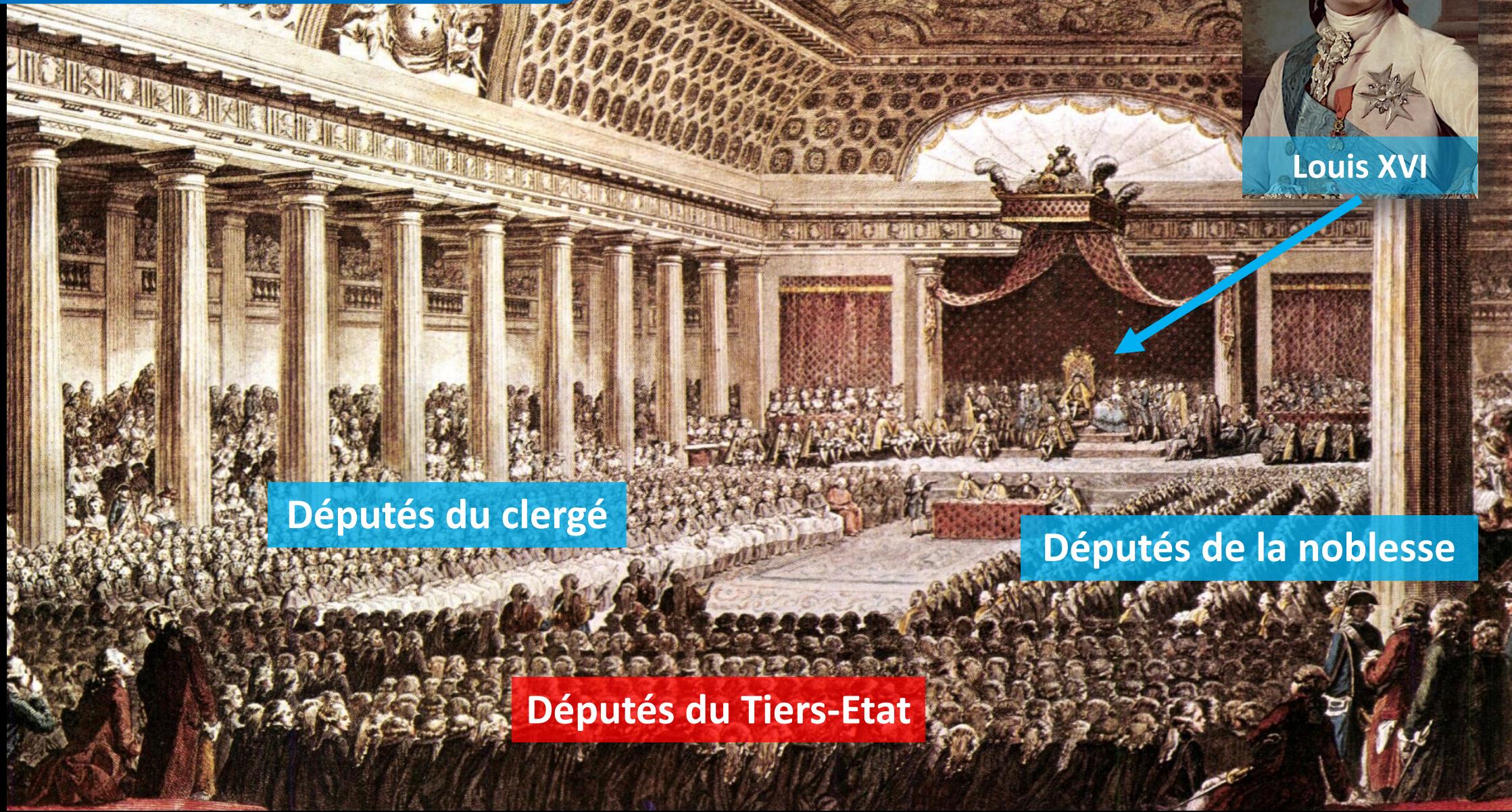
A la vérité, il faut en convenir, nous n'avons point en général pour le moment les lumières requises pour redresser un mauvais gouvernement ; et pour en créer un bon, mais il est un commencement à toutes choses. L'époque est favorable ; l'amour de la liberté échauffe nos ames. (...)

Si ces connaissances nous manquent actuellement, ce n'est certainement point à la nature que nous sommes redevables de ce défaut ; (...) ce ne peut donc être qu'au despotisme masculin que nous devons cette ignorance universelle dans laquelle on tient tous nos talents ensevelis ; ce ne peut être qu'à cette tyranie voluptueuse des hommes qui ont fait de nous presqu'autant d'automates assez plaisans pour les divertir et les amuser. (...)

Nous avons a solliciter la reforme de l'education fri-vole que l'on nous donne. n'est-il pas criant que l'on ne cultive en nous que nos facultés corporelles, comme si nous n'étions que matière, comme si nous n'avions pas d'âme ? n'est il pas honteux que l'on se borne a nous apprendre a composer notre maintien, a symétriser nos gestes, a cadencer nos pas, a danser avec grace, a chanter avec mélodie, comme si l'on ne voyait en nous que des marionnettes et des linottes a tête légère ? (...) pour arrêter , a jamais le cours de ces abus, nous avons a proposer des ecoles, des colleges, des universités a établir, ou nous soions admises pour y recevoir les instructions nécessaires au développement entier de nos facultés intellectuelles, afin que nous puissions concourir; autant qu'il sera en nous, a l'œuvre immortelle du bonheur général.



Mai 1789 : Ouverture des Etats généraux

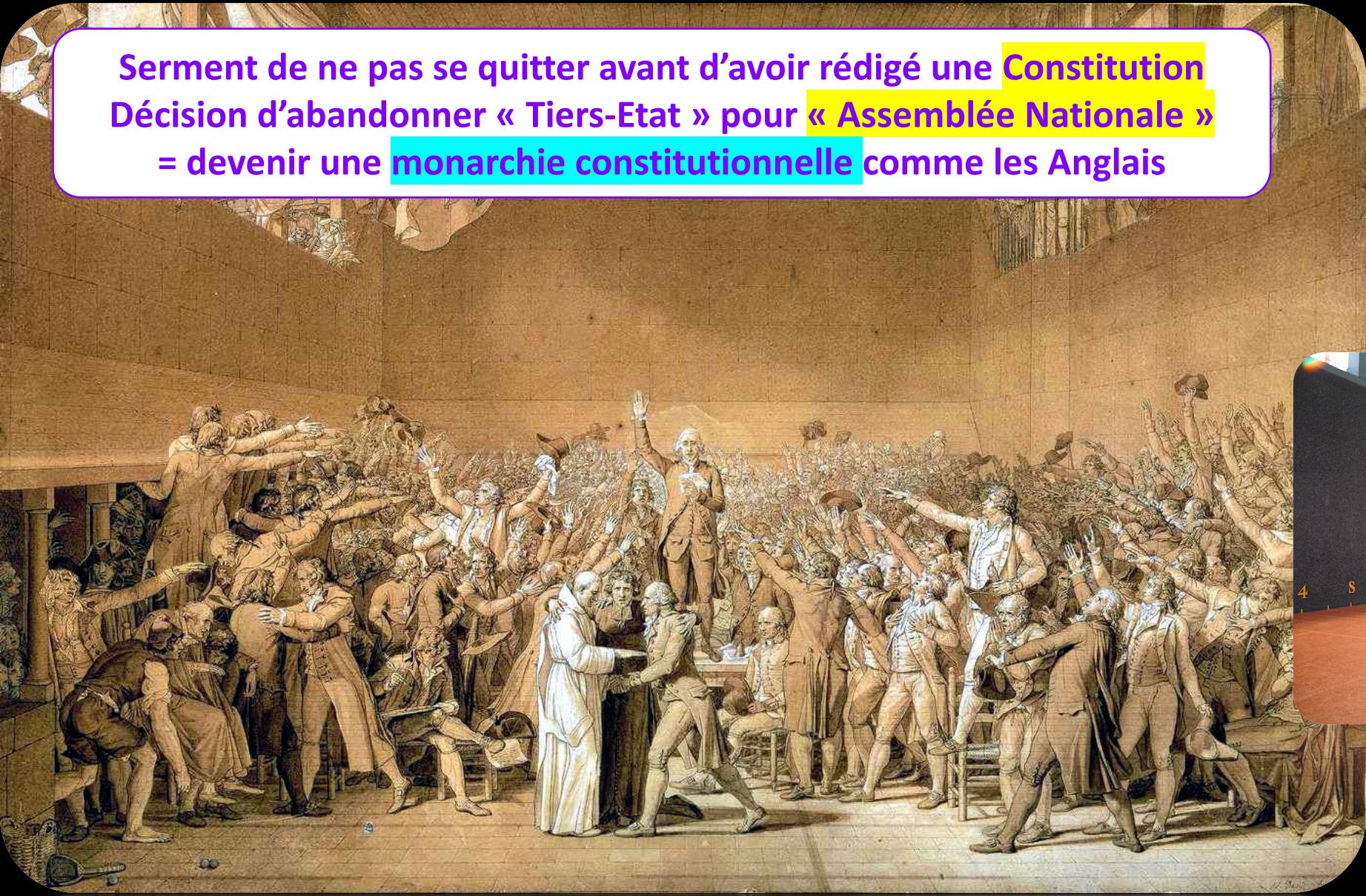


Juin à octobre 1789 : les journées révolutionnaires



Les députés du T.E. se révoltent à Versailles : 20 juin 1789, Serment du jeu de Paume

Serment de ne pas se quitter avant d'avoir rédigé une Constitution
Décision d'abandonner « Tiers-Etat » pour « Assemblée Nationale »
= devenir une monarchie constitutionnelle comme les Anglais



À Paris, le peuple se met en marche : 14 juillet

Le 12 : Pillage des Invalides



Le 14 : Prise de la Bastille



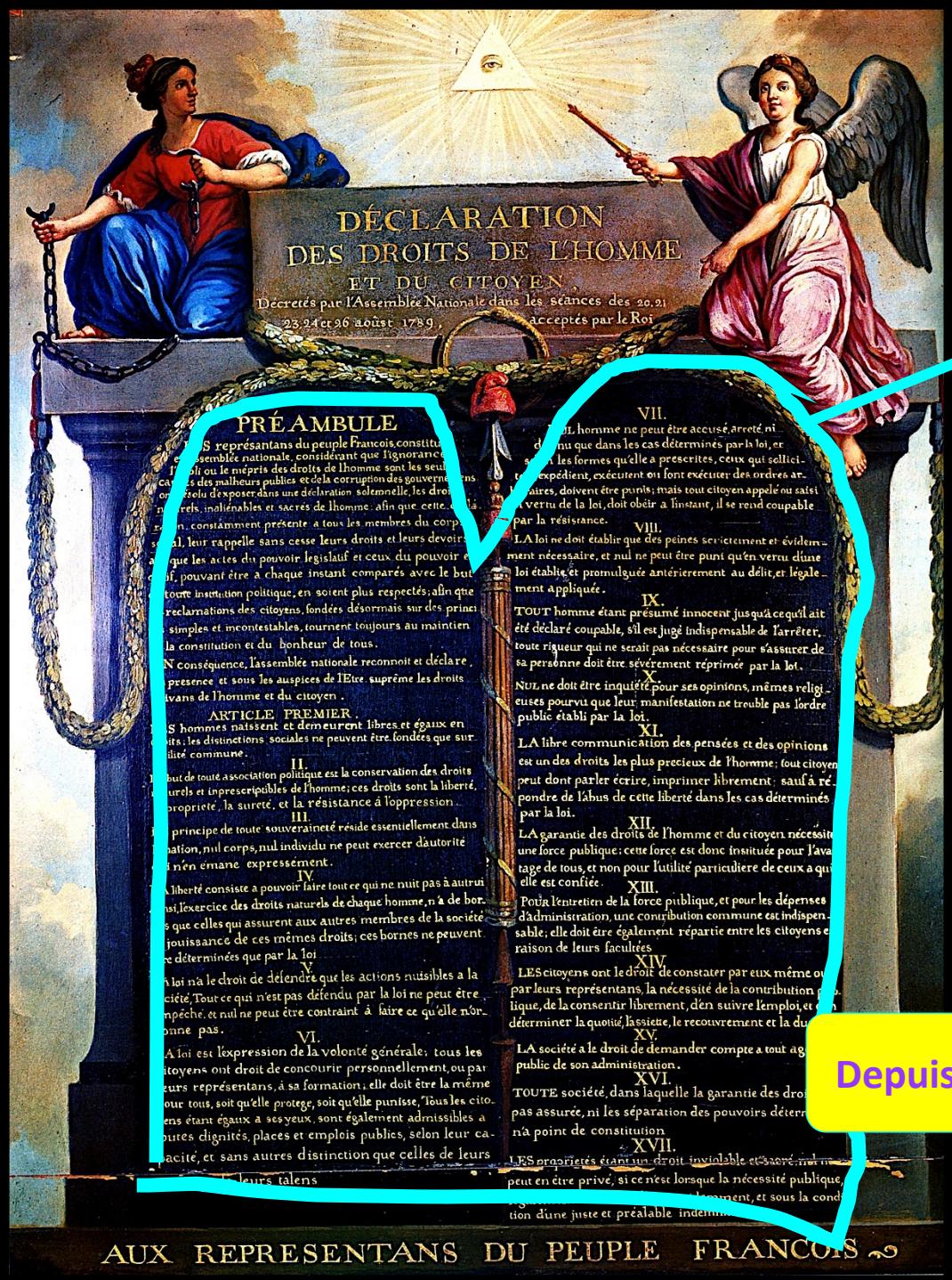
Prendre des armes pour résister
à une attaque de l'armée du roi





Le 26 août 1789 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

C'est le préambule de la (future) Constitution que les députés ont fait le serment d'écrire



Évocation des Tables de la Loi, écrites par **Dieu**
et remises à Moïse sur le Mont Sinaï :
Dix Commandements ou Décalogue

Depuis le siècle des Lumières, l'Homme est la source du Droit



Le bonnet phrygien : la Liberté



La lance : le peuple en armes



Le faisceau : la Nation



La Nation en armes se bat pour la liberté



Le serpent qui se mord la queue : l'éternité

Le bonnet phrygien : la Liberté

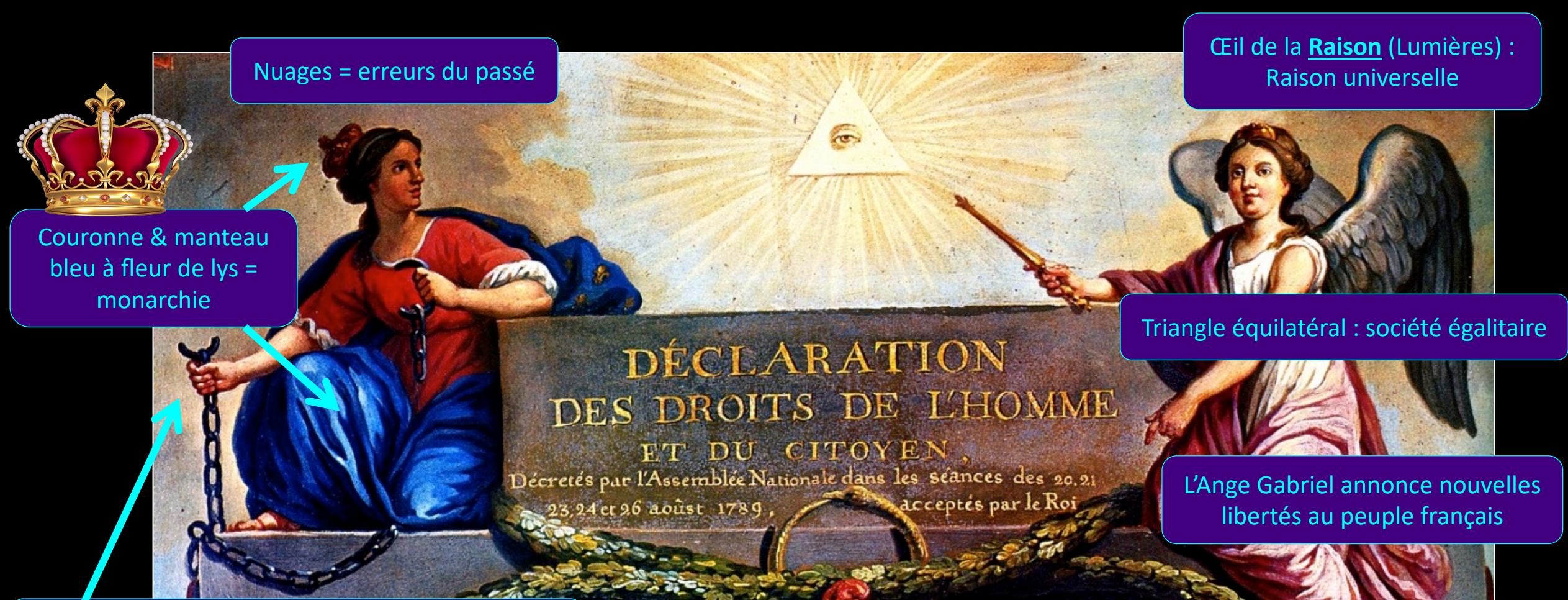
La guirlande de chêne: la solidité

+

+

=

La **Liberté** doit être acquise pour **l'éternité**



La France se libère en devenant une monarchie constitutionnelle

L'œil de la Raison éclaire des ses Lumières la France et la Liberté

auvans de l'homme et du citoyen .

ARTICLE PREMIER.

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits : les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.

LE but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III.

LE principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV.

LA liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme, n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V.

LA loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI.

LA loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents.



Lumières ! Fin des priviléges, fin de la société d'ordres



Naturels ? Imprescriptibles ?



Souveraineté nationale !



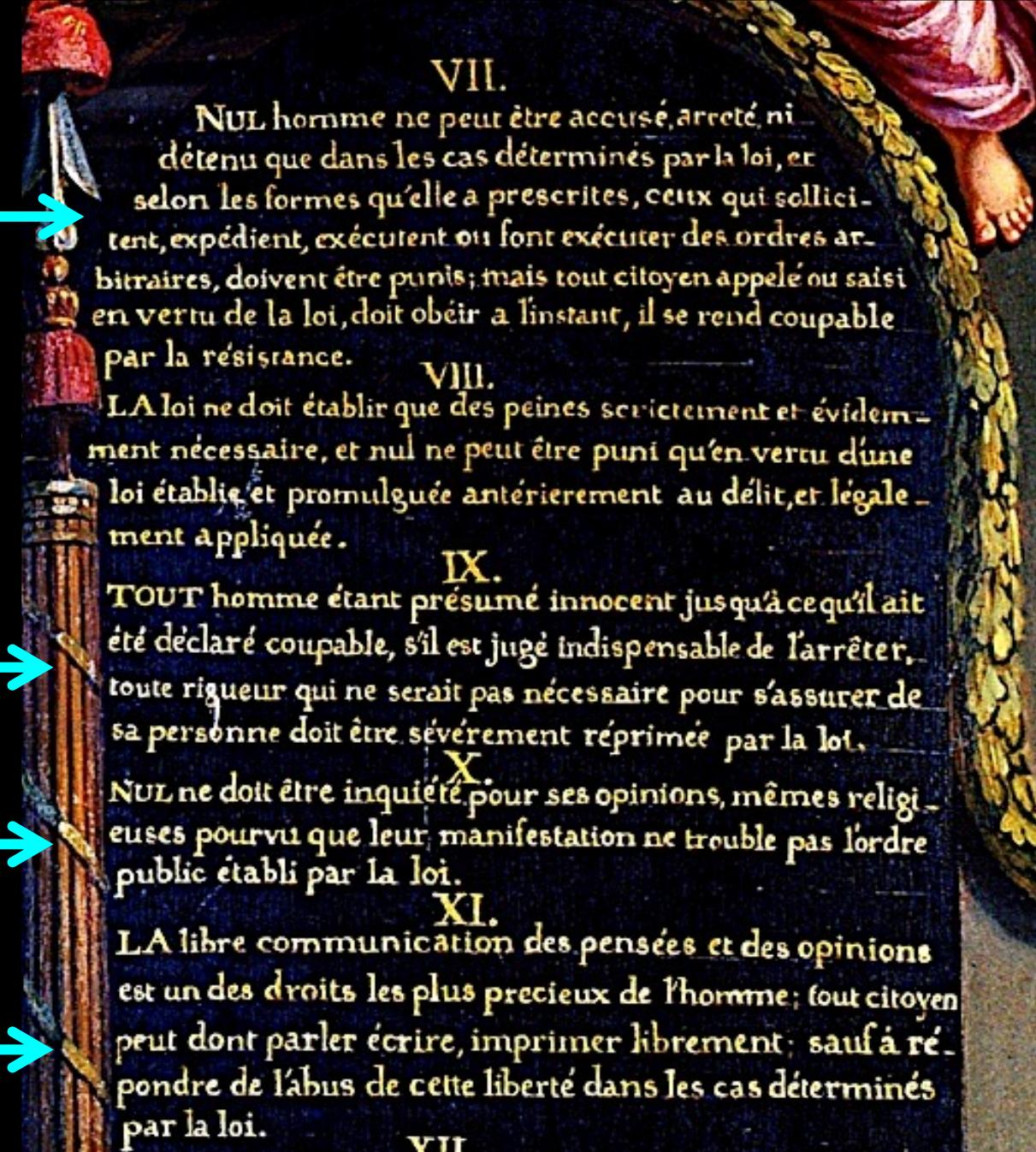
Liberté ou Égalité ?



Aristocratie Méritocratie



lettres de cachet
Habeas Corpus



Présomption
d'innocence

Liberté d'opinion

Liberté d'expression

par la loi.

XII.

LA garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.

POUR l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés

XIV.

LES citoyens ont le droit de constater par eux même ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV.

LA société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI.

TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni les séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution

XVII.

LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, rien ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Droit à la sûreté

Fiscalité

Droit à la propriété

Le peuple de Paris ramène le roi... à Paris : 5-6 octobre



À Versailles à Versailles du 5 Octobre 1789.



<https://www.youtube.com/watch?v=u99f9RAvwu4>

<https://www.youtube.com/watch?v=XLHsUIJWhws>



C'est la naissance des restaurants !
Les nobles ont fui, et leurs anciens cuisiniers
se retrouvent au chômage.
Ils ouvrent leurs propres affaires....



Jurons sur l'autel de la patrie, de maintenir la Constitution du royaume, d'être fidèles à la nation,
à la loi et au roi, de faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale, acceptés par le roi !

Le 14 Juillet 1790 :
La Fête de la Fédération à Paris



MONARCHIE ABSOLUE DE DROIT DIVIN

Avant 1789

ROI



tient son autorité de Dieu
détient les 3 pouvoirs :

- législatif
- exécutif
- judiciaire



Les sujets qui obéissent

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

- Établit les impôts
- Vote les lois
- Ratifie les déclarations de guerre et les traités de paix

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

1791

NATION SOUVERAINE



Constituée de citoyens riches
âgés de 25 ans ou plus

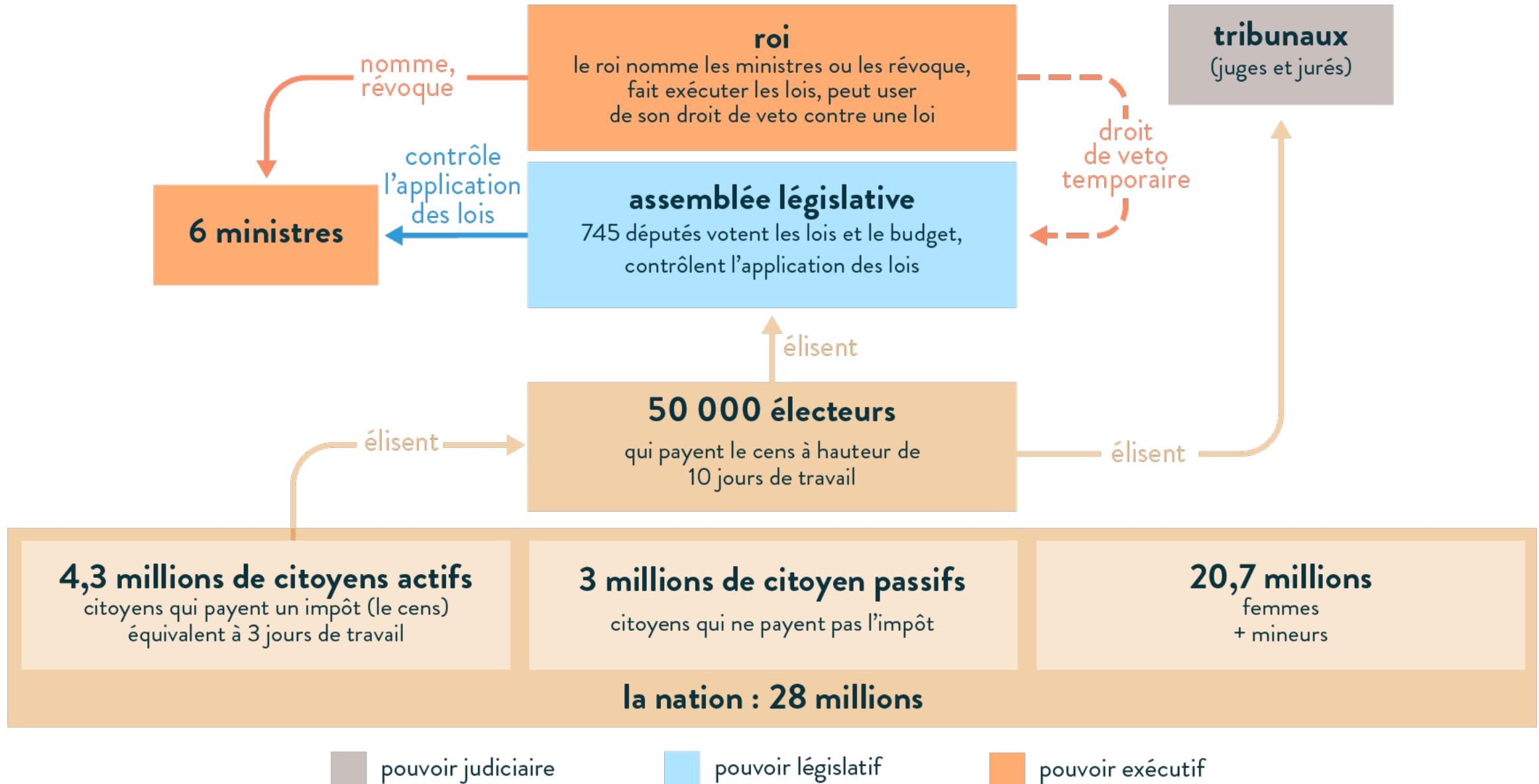


ROI



- Nomme les ministres
- Fait exécuter les lois + droit de veto
- Propose guerre et paix

La Constitution de 1791 : vers la fin du monarque absolu



Le 22 juin 1791, arrestation du roi à Varennes



Le 10 août 1792 La Prise des Tuileries

Menacés par l'armée autrichienne,
Parisiens et Marseillais attaquent le château du roi pour l'emprisonner.

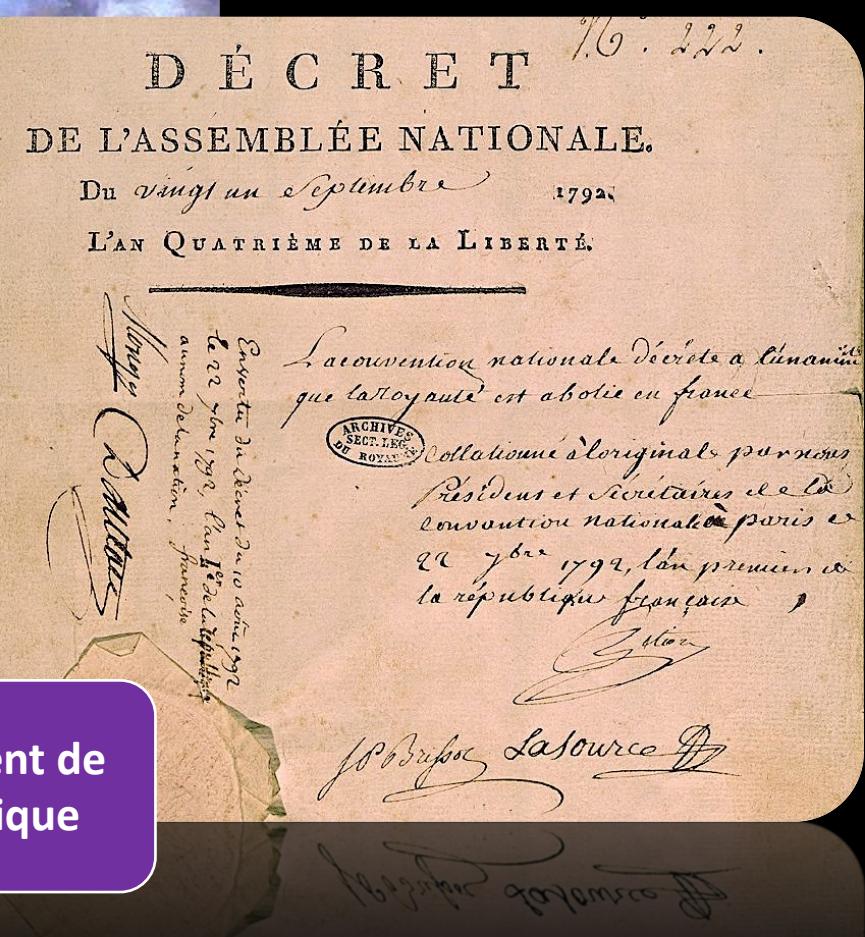


NAISSANCE DE LA RÉPUBLIQUE : 21 septembre 1792

Victoire de Valmy



1^{er} document de
la République



1ère REPUBLIQUE



La souveraineté nationale et la séparation des pouvoirs :



Les citoyens

élisent

Pouvoir législatif
Députés

contrôle

Pouvoir exécutif
Gouvernement

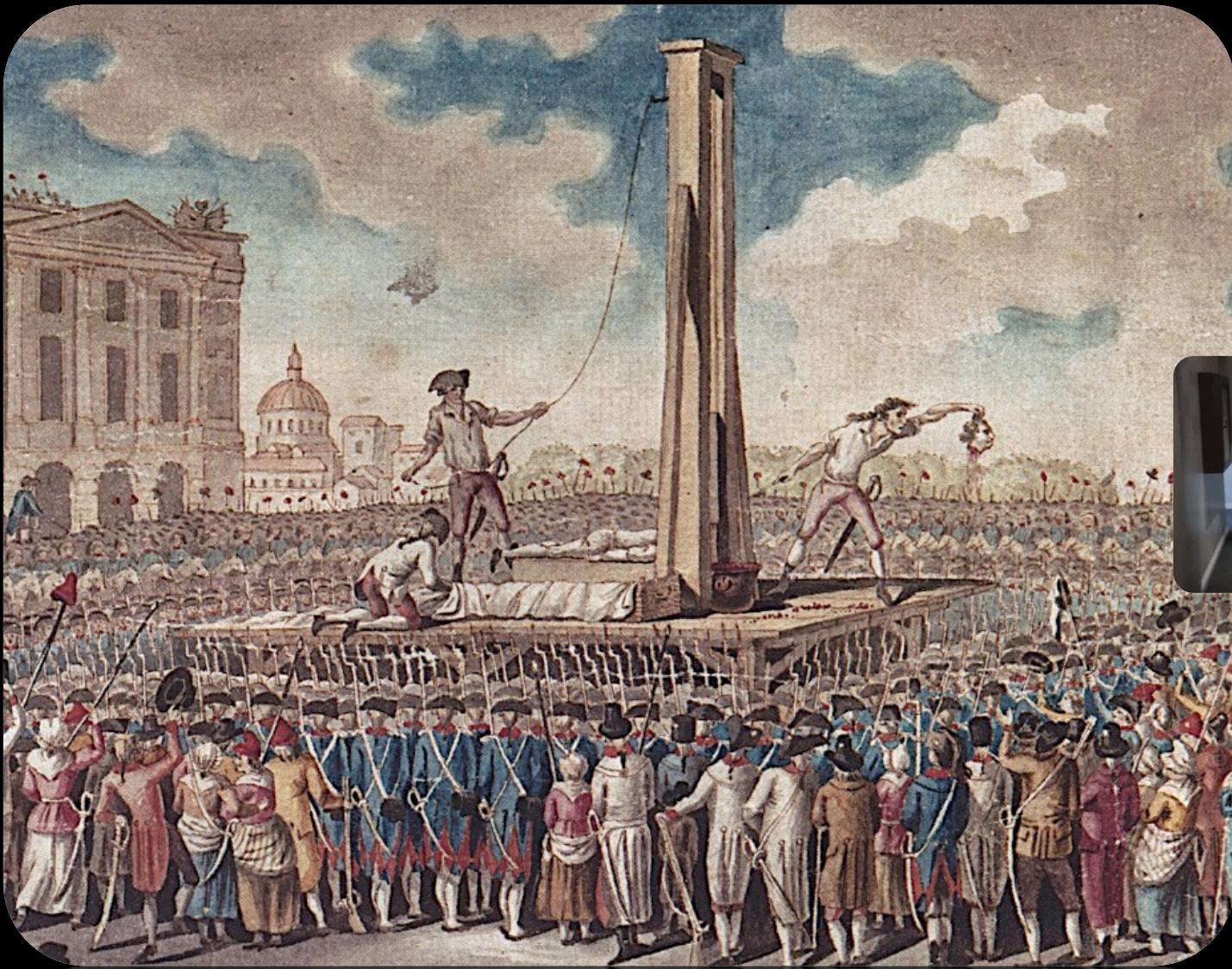
Pouvoir judiciaire

Juges

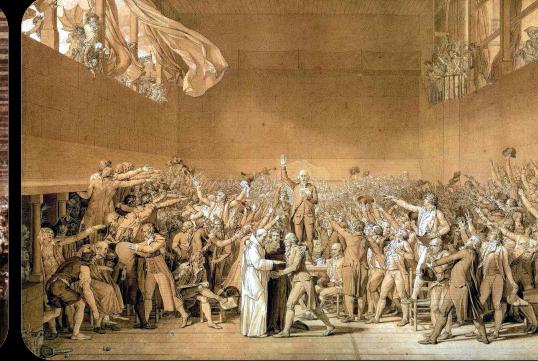
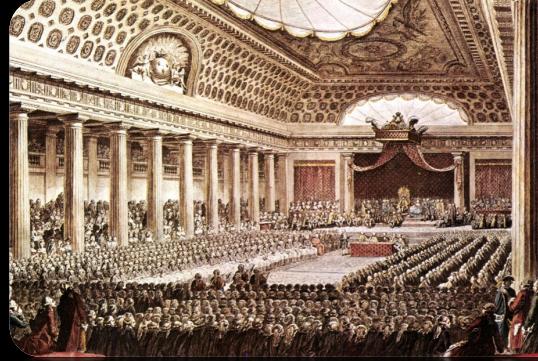
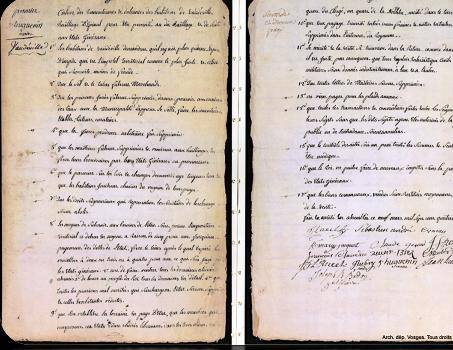
(élus, puis nommés)
rendent la justice
au nom de la Nation

MORT DE LOUIS XVI

21 janvier 1793



Garat
(Ustaritz)



a. Les clubs, sauveurs de la Révolution

Les députés voyaient avec effroi la partie la plus saine de la nation réunie en clubs réclamer contre les malversations¹ et toujours prête à soulever la nation contre ses infidèles représentants. Que n'ont-ils pas fait pour anéantir ces clubs, sous prétexte qu'ils usurpaient² tous les pouvoirs en prenant des délibérations, alors qu'ils ne délibéraient que pour s'opposer à l'oppression, que pour résister à la tyrannie.

■ D'après Marat, *L'Ami du peuple*, journal révolutionnaire, 18 juin 1791.

1. Malhonnêtetés.

2. S'emparer illégalement de quelque chose.

b. Les clubs, un danger pour la France

Les clubs dans chaque ville dirigent l'opinion de la populace¹, gouvernent leurs administrateurs, dictent les sentences des juges, font trembler les officiers municipaux, décident du résultat des élections ; [...] ils forment, dans le sein de l'État, un complot immense contre l'ordre et la tranquillité ; ennemis de toute obéissance, le gouvernement les trouvera sans cesse dans son chemin.

■ D'après l'abbé Royou, *L'Ami du roi*, journal royaliste, 17 juillet 1791.

1. Mot péjoratif pour désigner le peuple.

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics, [...] elles ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme. [...]

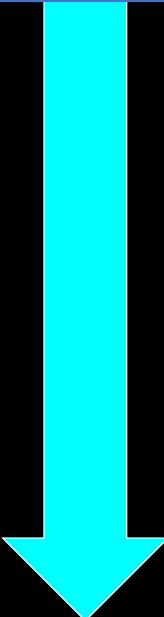
Art. 1^{er} – La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme. [...]

Art. 4 – La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose. [...]

Art. 6 – La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et les citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous [...].

■ Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, septembre 1791.

1793-1799 : Les soubresauts de la 1^{ère} République



1793-1795 : Jacobins et Sans-Culottes au pouvoir, la Convention Montagnarde



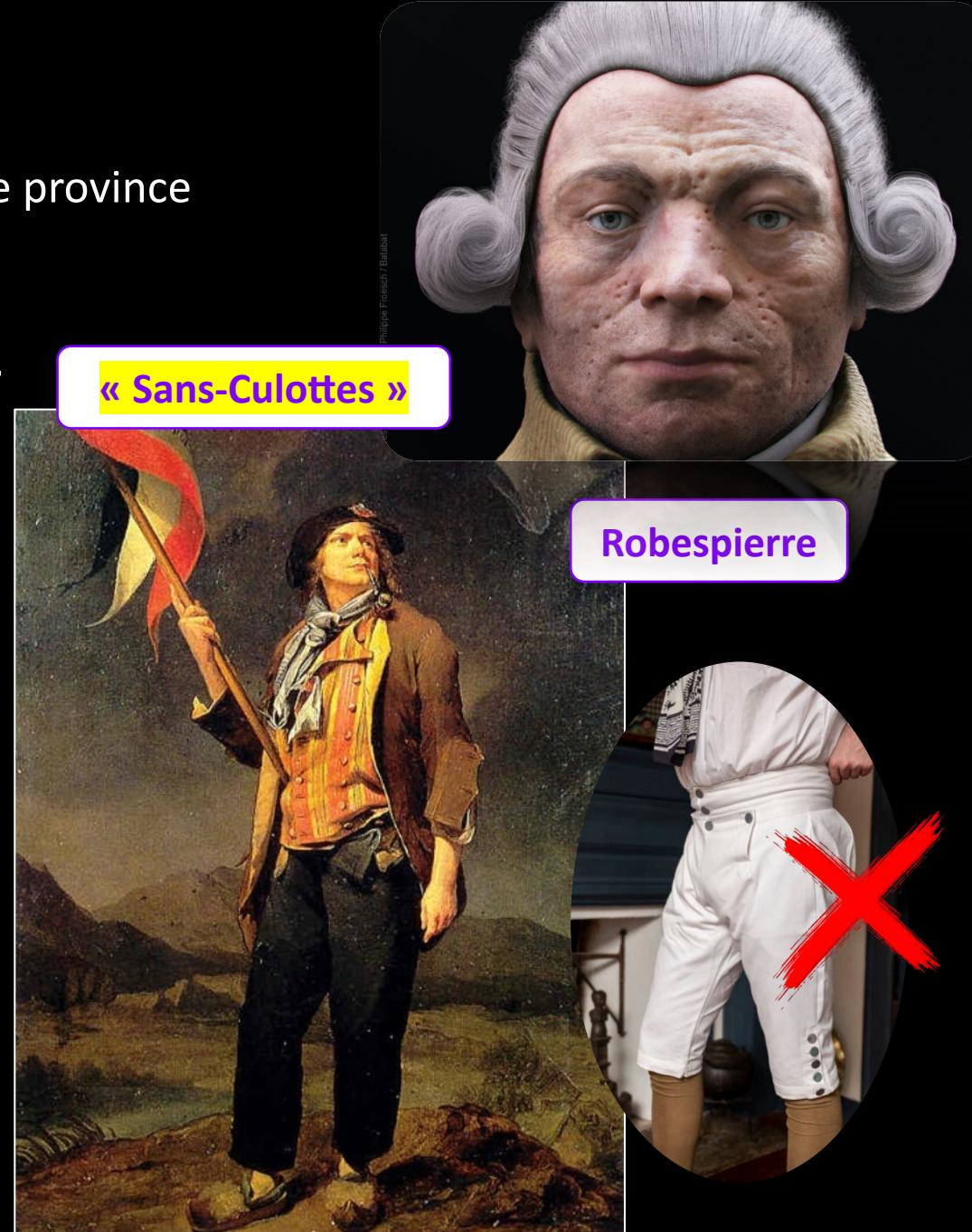
1795-1799 : Le « Directoire », le retour des nobles et des bourgeois au pouvoir



LA CONVENTION MONTAGNARDE

Centralisation ou « **Jacobinisme** » (La France reste unie, aucune province ne quitte la République, et Paris domine)

Égalitarisme : abolition de l'esclavage, école gratuite pour tous, prix du pain encadré, confiscation des Biens du Clergé



La Terreur : les « Charrettes de la mort »



Loi des Suspects

Faire disparaître les noms chrétiens et royalistes

Saint-Jean-de-Luz Chauvin-Dragon
Rue Notre-Dame Rue de la Justice
Rue Royale Rue de l'égalité
Mr Saint-Martin Mr Noisetier
Jean-Baptiste Romarin

Faire disparaître le calendrier chrétien

12 mois : Vendémiaire (vendanges) – Brumaire (brumes) – Frimaire (froid) – Nivose (neige) – Pluviose (pluie) – Ventose (vent) – Germinal (germination) – Floréal (fleurs) – Prairial (prairies) – Messidor (moissons) – Thermidor (chaleur) – Fructidor (fruits)

Un mois = 3 décades (3x10 jours) : Primidi – Duodi – Tridi – Quartidi – Quintidi – Sextidi – Septidi – Octidi – Nonidi – Decadi

Chouans (Bretagne)



Cliquez sur la légende



LA FRANCE RÉVOLUTIONNAIRE : DES MENACES AUX VICTOIRES (1792-1794)

La guerre extérieure

- Frontières en 1789
- Annexions françaises [1792-1794]
- Attaques des monarchies opposées à la Révolution
- Défaites françaises
- Victoires françaises
- Offensives militaires françaises

Les fronts intérieurs

- Révoltes en Vendée contre la Révolution [mars-décembre 1793]
- Défaites vendéennes
- Régions en révolte contre Paris en 1793
- Villes révoltées contre Paris
- Offensives militaires

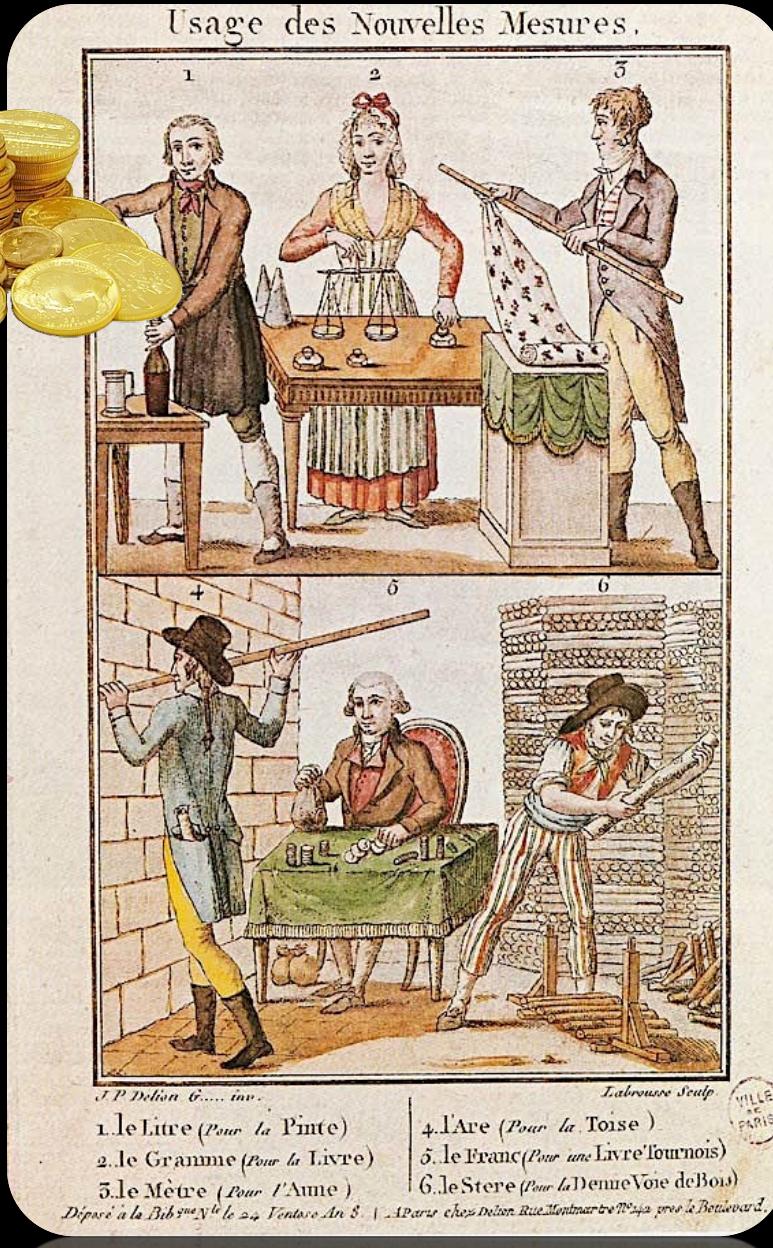
TOUT EFFACER



LA CONVENTION THERMIDORIENNE ou LE « DIRECTOIRE » 1795 - 1799



un directeur



DIRECTEURS

- nomment les ministres
- font exécuter les lois
- dirigent l'armée



CONSEILS

- Conseil des Anciens vote les lois
- Conseil des 500 propose les lois



ÉLECTEURS

30 000 membres



CITOYENS ACTIFS

Hommes de plus de 21 ans payant l'impôt





Les « Merveilleux » : excentricité tapageuse

Oreilles de chien

Cravate haute

Démarche dandinée

Redingote étroite à pans longs

Cheveux longs frisés en serpenteaux

Bottes pointues

Zézaiement

Pas de « r »



Les « Z'incroyables »

Remontée jusqu'aux seins

Sans corset ni panier

Perruques blondes
bleues et roses



Général Bonaparte



18 brumaire



Consul



Empereur

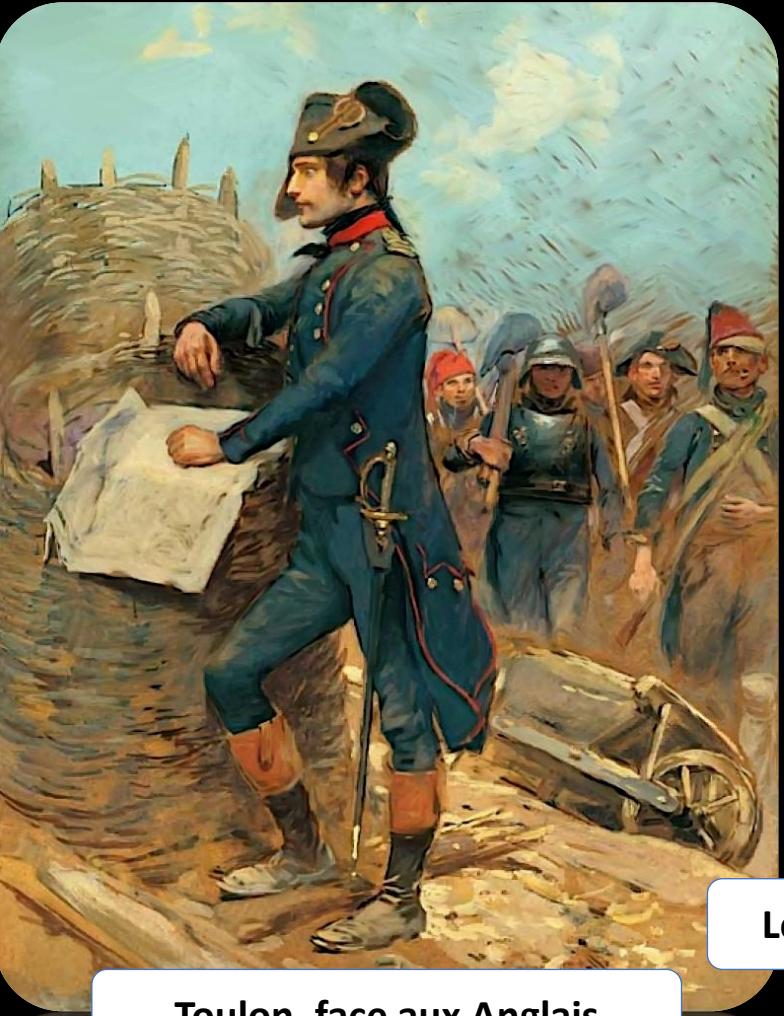




Ajaccio : famille nombreuse et aisée



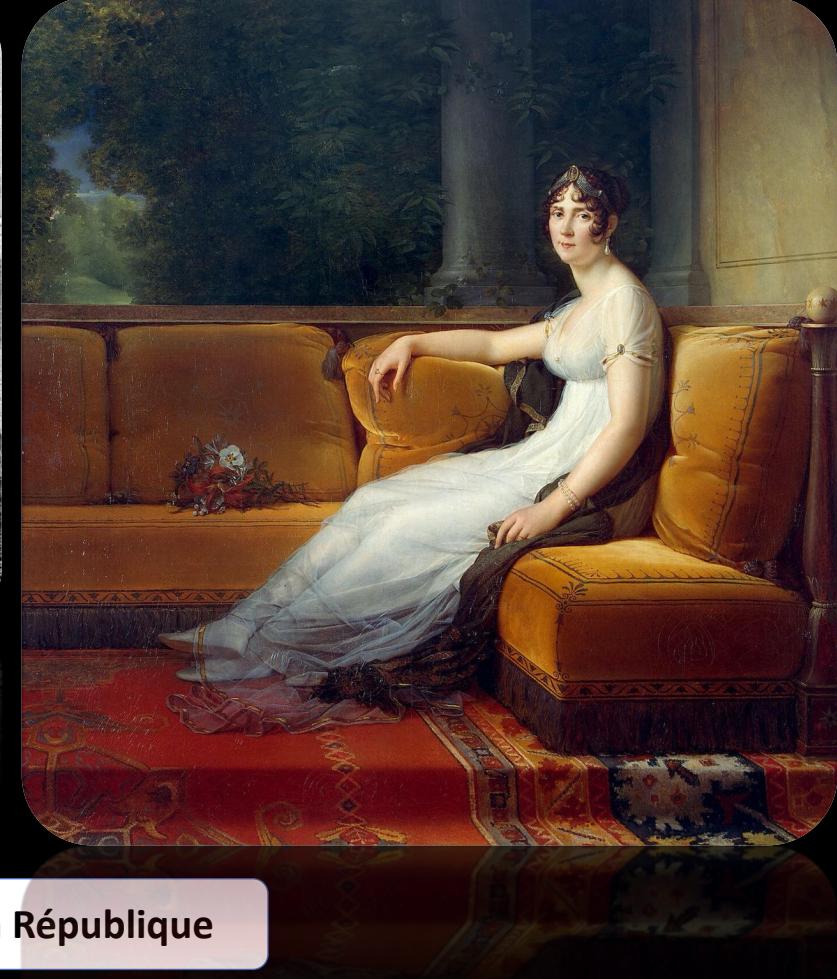
Collège militaire de Brienne (Haute-Marne) :
Entre moqueries et coup de génie, un caractère déjà bien trempé



Toulon, face aux Anglais



Le début de sa carrière militaire : le « sabre » de la République



Marie Josèphe Rose Tascher de la Pagerie de Beauharnais

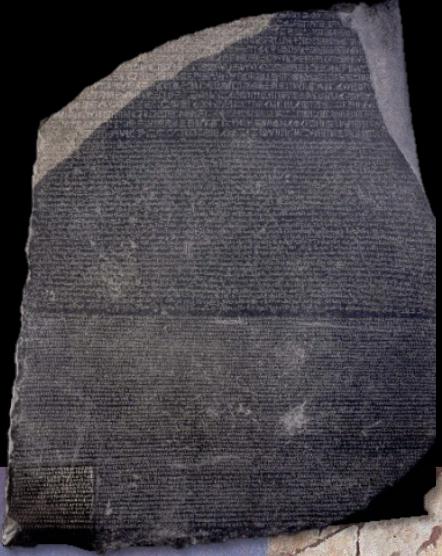
En Italie, contre les Autrichiens



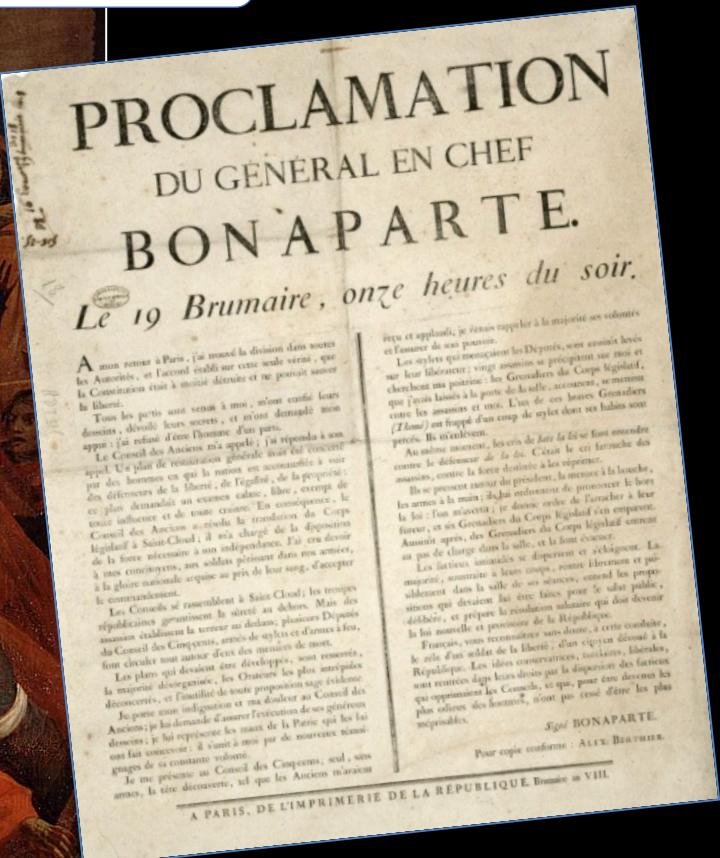
Il devient général

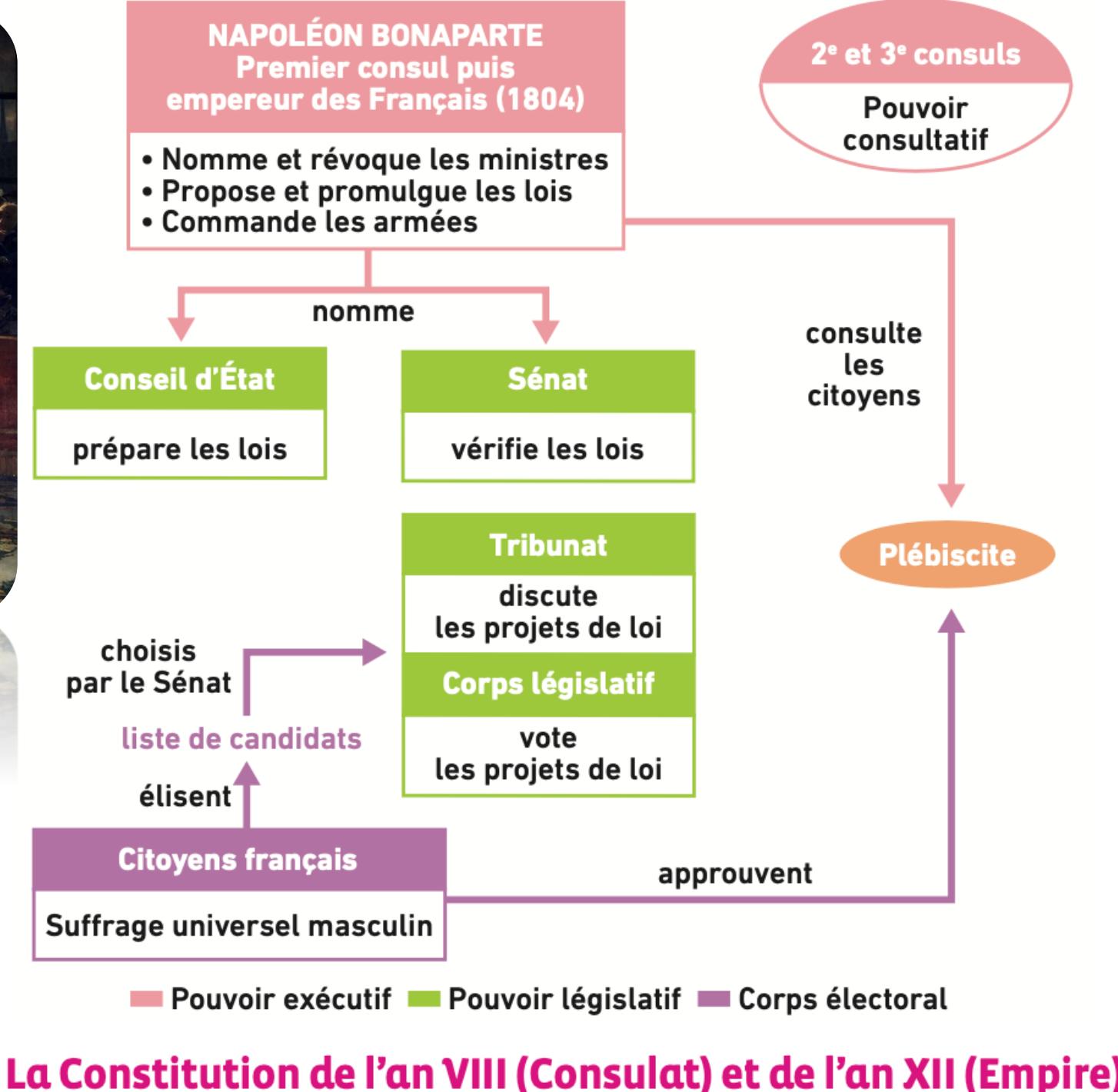


En Egypte, contre les Anglais

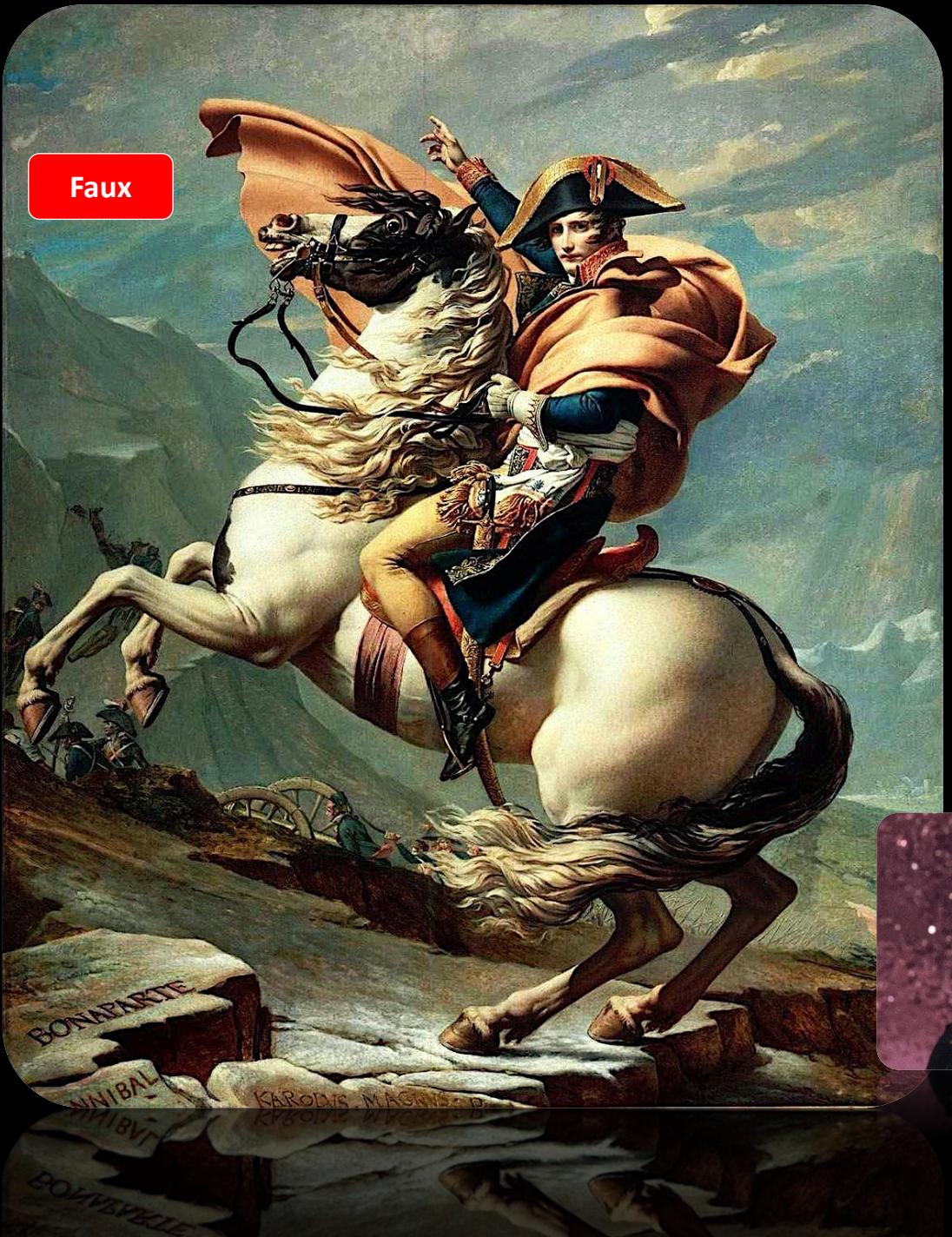


18 Brumaire (1799) : coup d'Etat à Paris, il met fin au Directoire



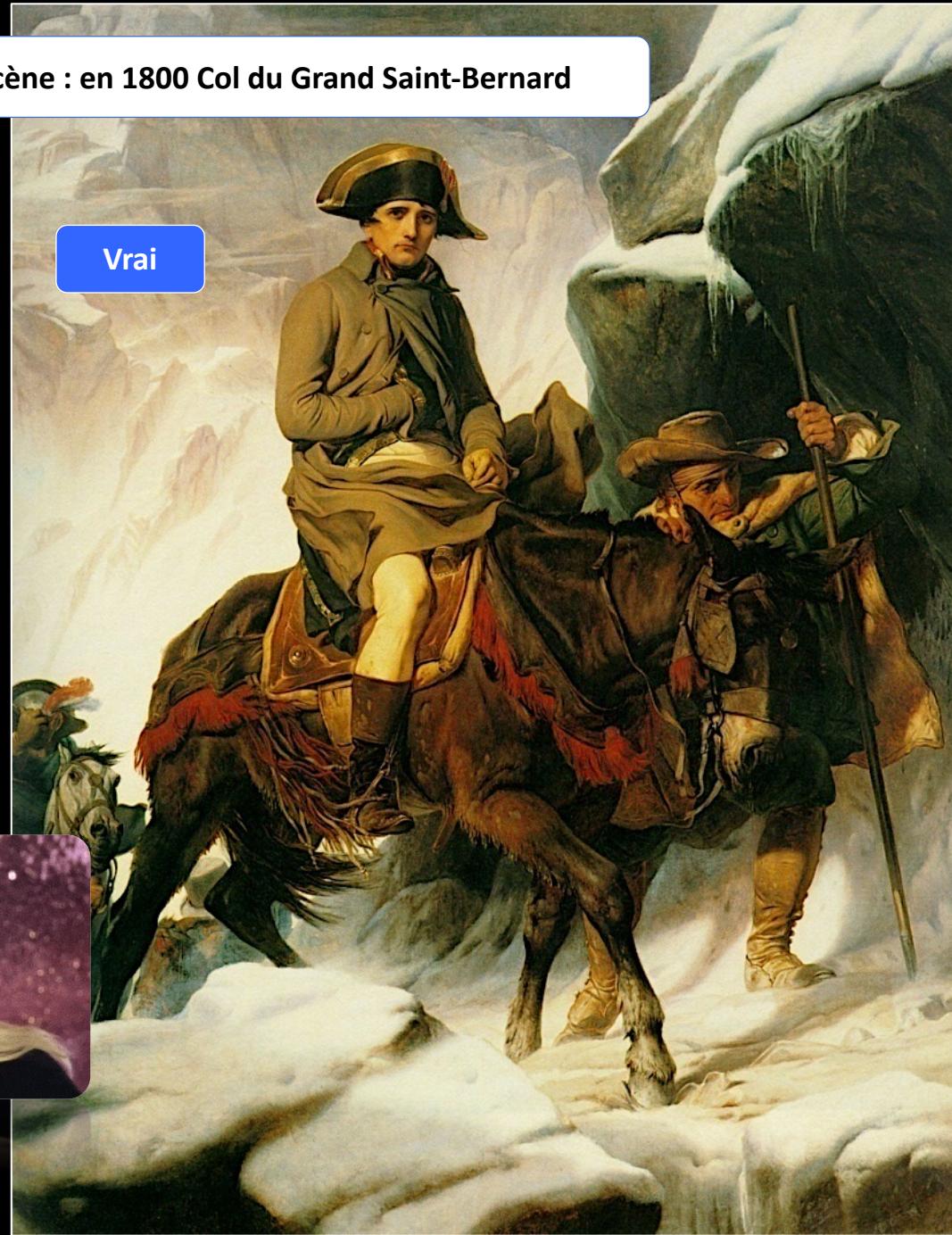


Faux



Il se met en scène : en 1800 Col du Grand Saint-Bernard

Vrai



Le 14 juin 1800, sur le champ de bataille de Marengo, le cuisinier Dunand improvise avec les moyens du bord : huile d'olive, écrevisses, tomates, ail, poivre.

Napoléon apprécie.

« Tu m'en serviras après chaque bataille ! »

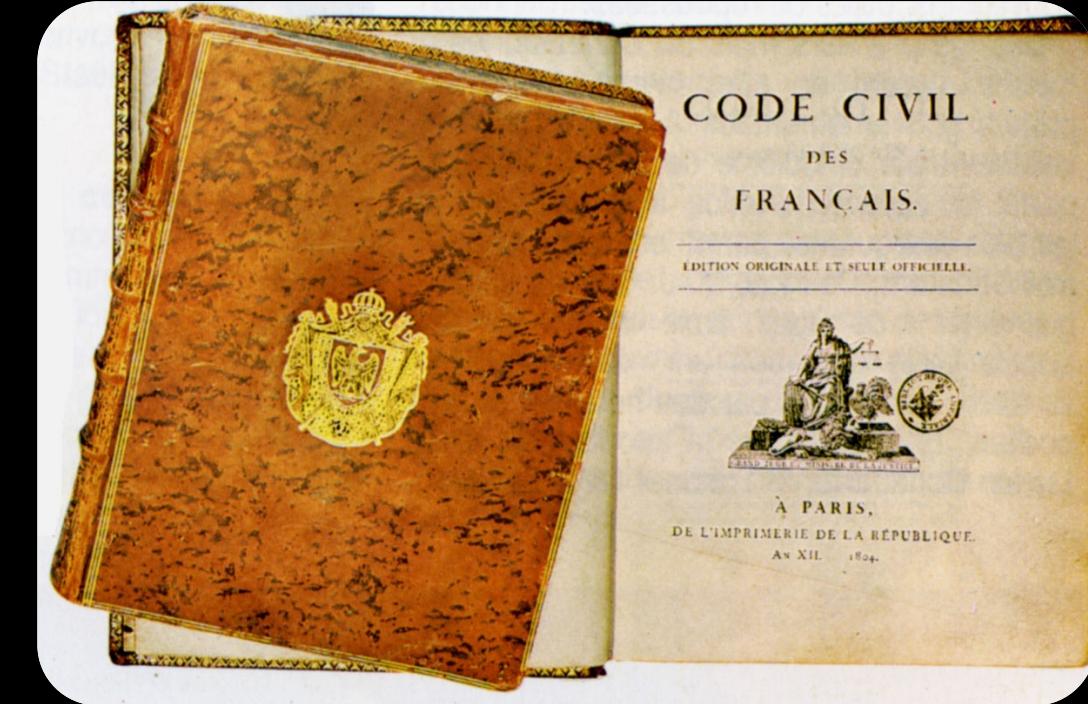




Créer une nouvelle noblesse
avec la Légion d'Honneur



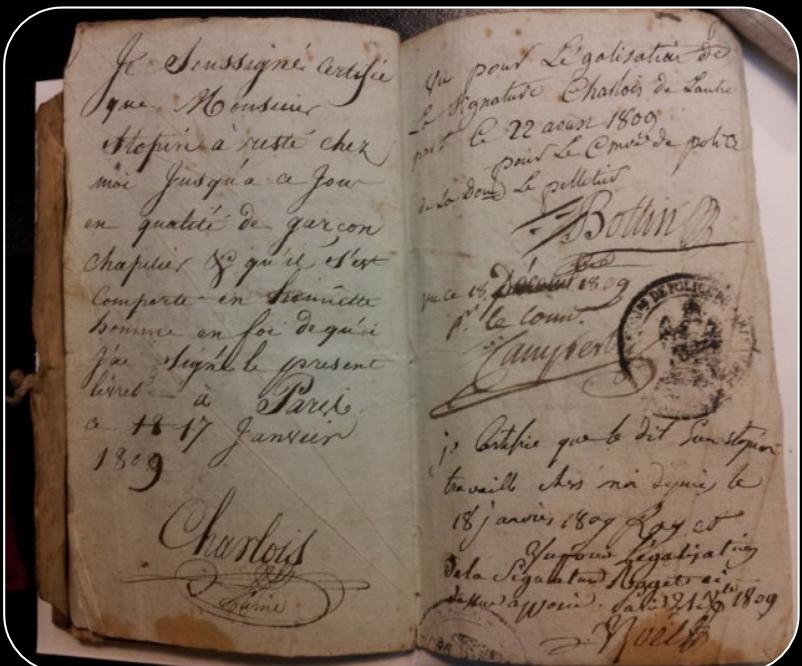
Créer des générations
d'ingénieurs avec les Lycées



Changer le Droit en France
avec le Code Civil (1804)

Ses « Masses de granit » (profondes réformes qui doivent servir de nouvelles bases à la France)

Un pouvoir autoritaire



Tout ouvrier
doit être muni de son passeport,
signé par son dernier employeur
Sinon = vagabondage = prison



Police répressive, censure...

Du 30 Floréal, an X de la République une et indivisible.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, premier Consul, PROCLAME loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 floréal an X, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le 27 dudit mois, communiquée au Tribunat le même jour.

DÉCRET.

ART. I.^e Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et réglements antérieurs à 1789.

II. Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

III. La traite des noirs et leur importation dans lesdites colonies, auront lieu, conformément aux lois et réglements existants avant ladite époque de 1789.

... mens existans jusqu'à l'époque de 1789.

1802 Rétablissement de l'esclavage

Créer sa propre dynastie : 1804 sacre de Napoléon 1^{er}



Les signes du pouvoir (imitation des rois de France et des empereurs romains)



Sceptre



Main de justice



Couronne de lauriers

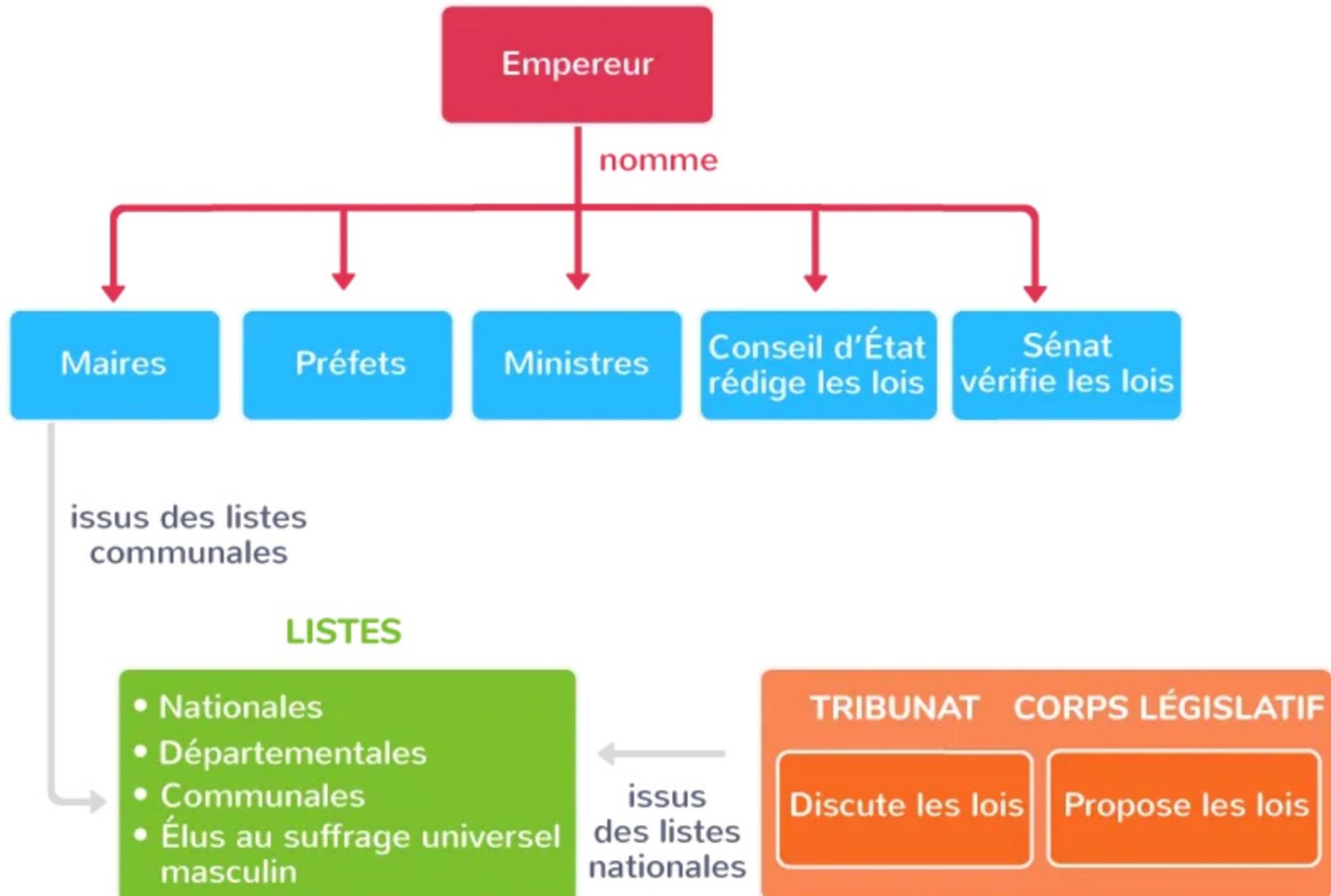


abeille

Aigle impérial

INGRÉS P.

ANNO 1805



1805 Austerlitz : immense victoire



Trafalgar : immense défaite contre la marine anglaise





1. L'Europe contrôlée par Napoléon

- France des 130 départements
- États dépendant de la France
- États momentanément alliés

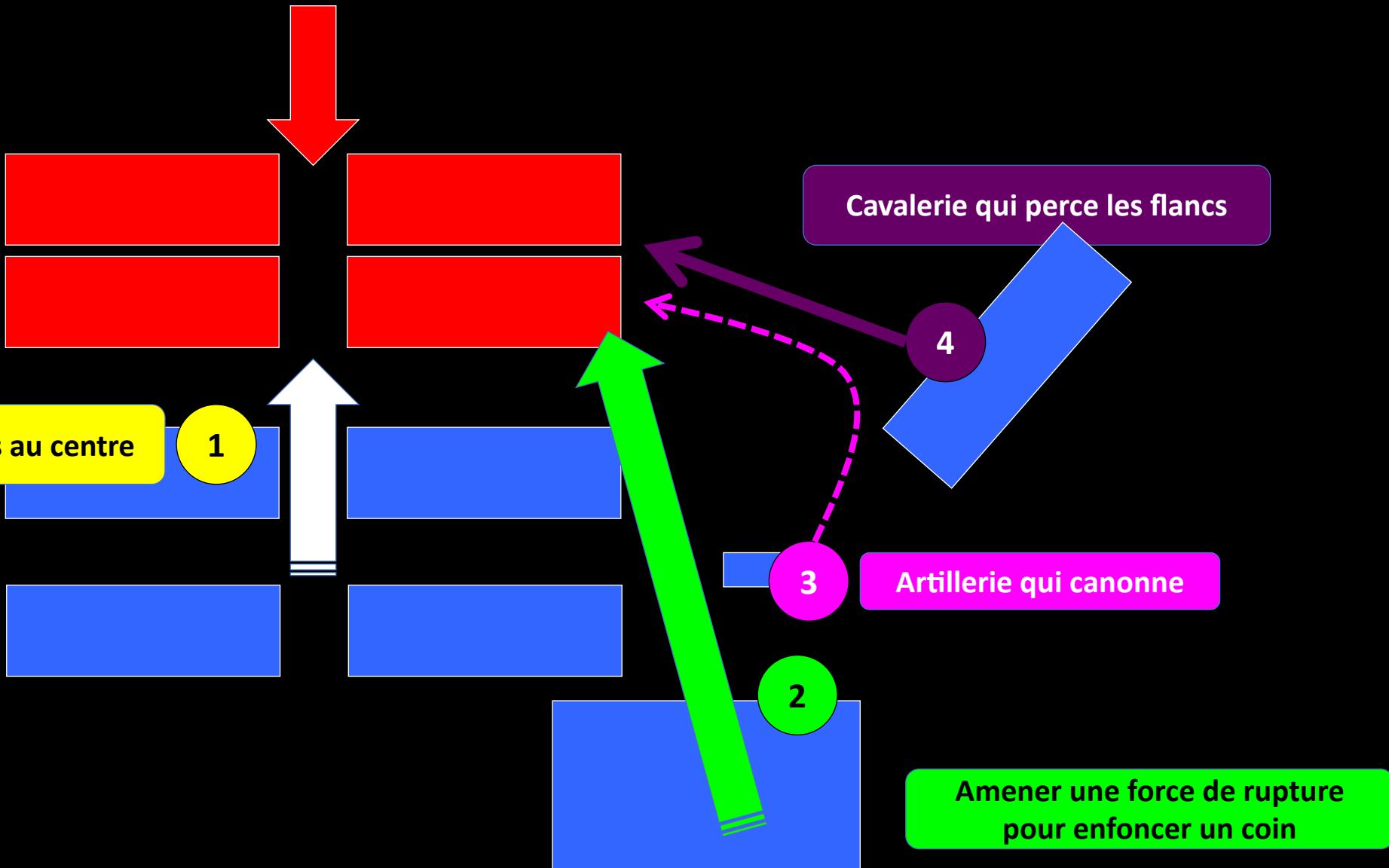
2. L'Europe qui résiste

- États constamment ennemis
- Grande défaite française
- Foyers de résistance nationaliste

0 250 km

La « Grande Armée »

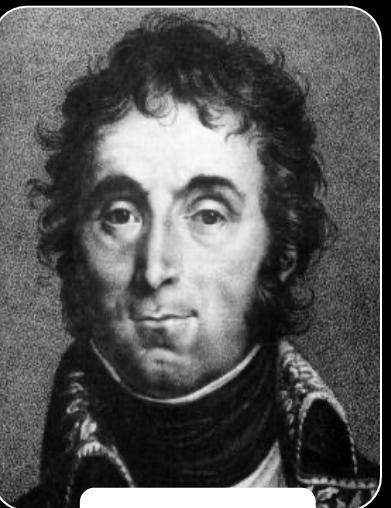




Méritocratie : De simples soldats deviennent maréchaux de l'Empire !



Ney



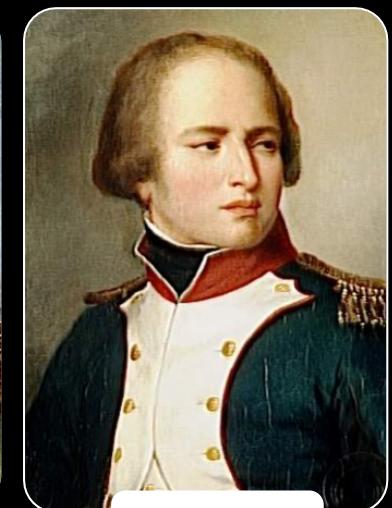
Masséna



Lannes



Murat



Davout



Harispe

Népotisme : il nomme sa famille à la tête de l'Europe



Ses monuments à Paris



1812 Campagne de Russie

Lors de la retraite, défaite de la Berezina.
Sur 600.000 hommes, 30.000 reviennent



La Russie pratique la « terre brûlée » pour affamer les français



Retour de Louis XVIII (frère de Louis XVI, exilé à Londres)



Napoléon emprisonné sur l'île d'Elbe (entre Corse et Italie)

Évasion. Les « Cent-Jours » : remontée triomphale vers Paris



Pour la première fois : « La Garde recule ! »



« La Garde meurt, elle ne se rend pas ! »
Pour l'honneur, Cambronne dit « Merde ! » aux canons anglais



Reprise de la guerre : direction Waterloo !



Exil sur l'île Sainte Hélène

Falaises vertigineuses
À 2000 km des côtes africaines
3000 gardes



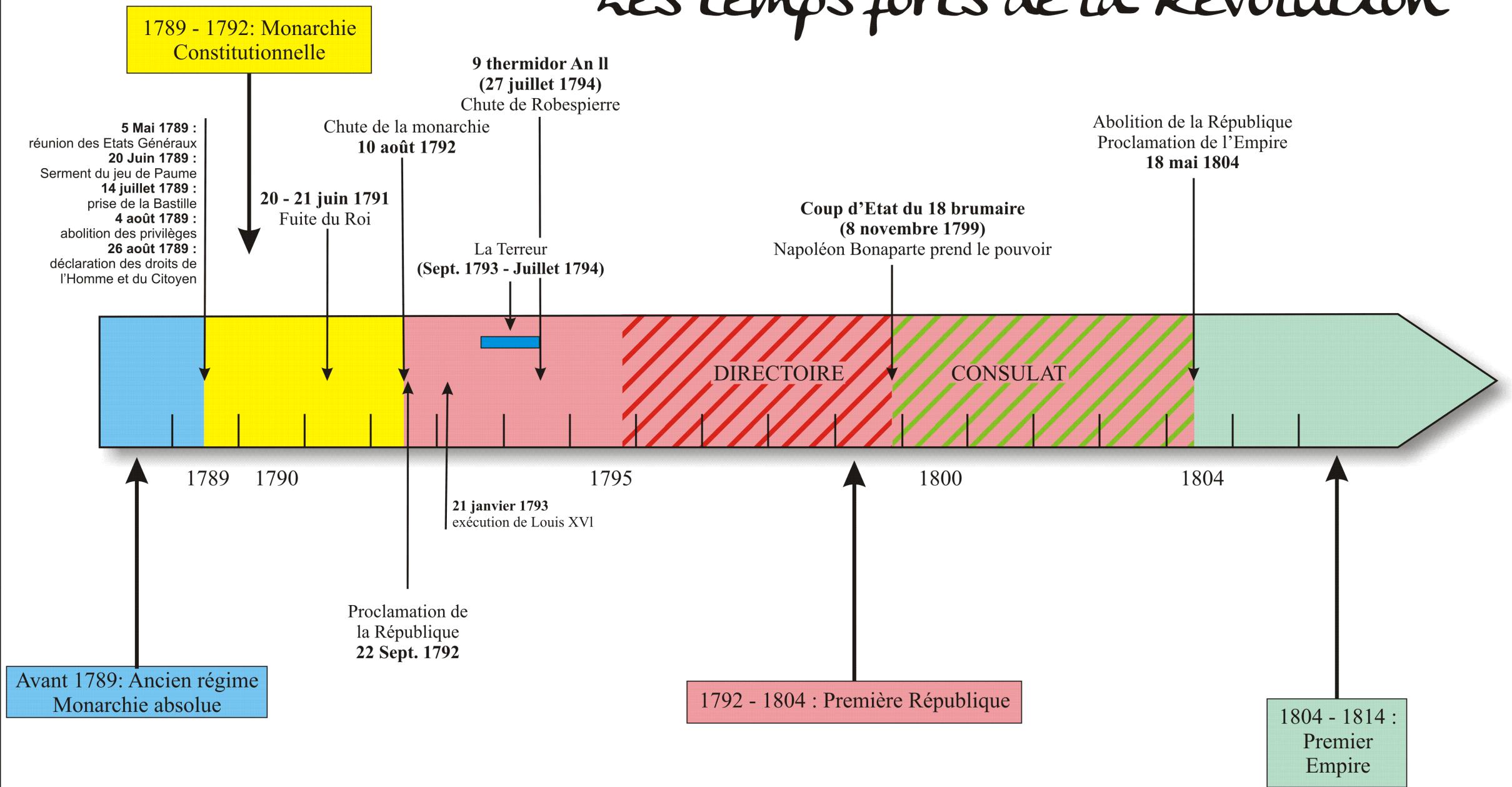
1840 Retour des cendres



Invalides, Paris



Les temps forts de la Révolution



UNE FRANCE TRANSFORMÉE

MILITAIRE

Service militaire obligatoire



Levée
en masse

Grande
armée

POLITIQUE

Souveraineté nationale

Les Français sont des citoyens

Une constitution, des pouvoirs séparés



Carte
d'électeur

ÉCONOMIQUE

Égalité devant l'impôt



Le franc

Liberté d'entreprendre et droit à la propriété



Système décimal des poids et mesures
(litre, gramme, mètre...)

ADMINISTRATIF

Préfets Maires



Création des départements,
cantons et communes

ÉDUCTION ET CULTURE



Création des musées

Lycées
et grandes écoles



JUDICIAIRE



Code civil



Juge de paix pour la justice de proximité



Tribunaux correctionnels pour les délits et cours d'assises pour les crimes

SOCIAL

Libertés individuelles, d'expression, de culte...



Mariage civil et divorce



Avant 1789



Après 1815

Souveraineté royale (monarchie absolue, héréditaire et de droit divin)
Français : des **sujets du roi**

Christianisme = **religion d'État**
Douanes, corporations
Diversité des poids, mesures

Censure royale et religieuse

Pas de vote sauf lors des États généraux

Société d'ordres et priviléges
Justice royale, ecclésiastique, torture, pilori, lettres de cachet, infamie pour les familles

Paroisses et provinces
differents statuts, priviléges

Souveraineté nationale (Démocratie) et Constitution (partage des pouvoirs)
Français : des **citoyens**

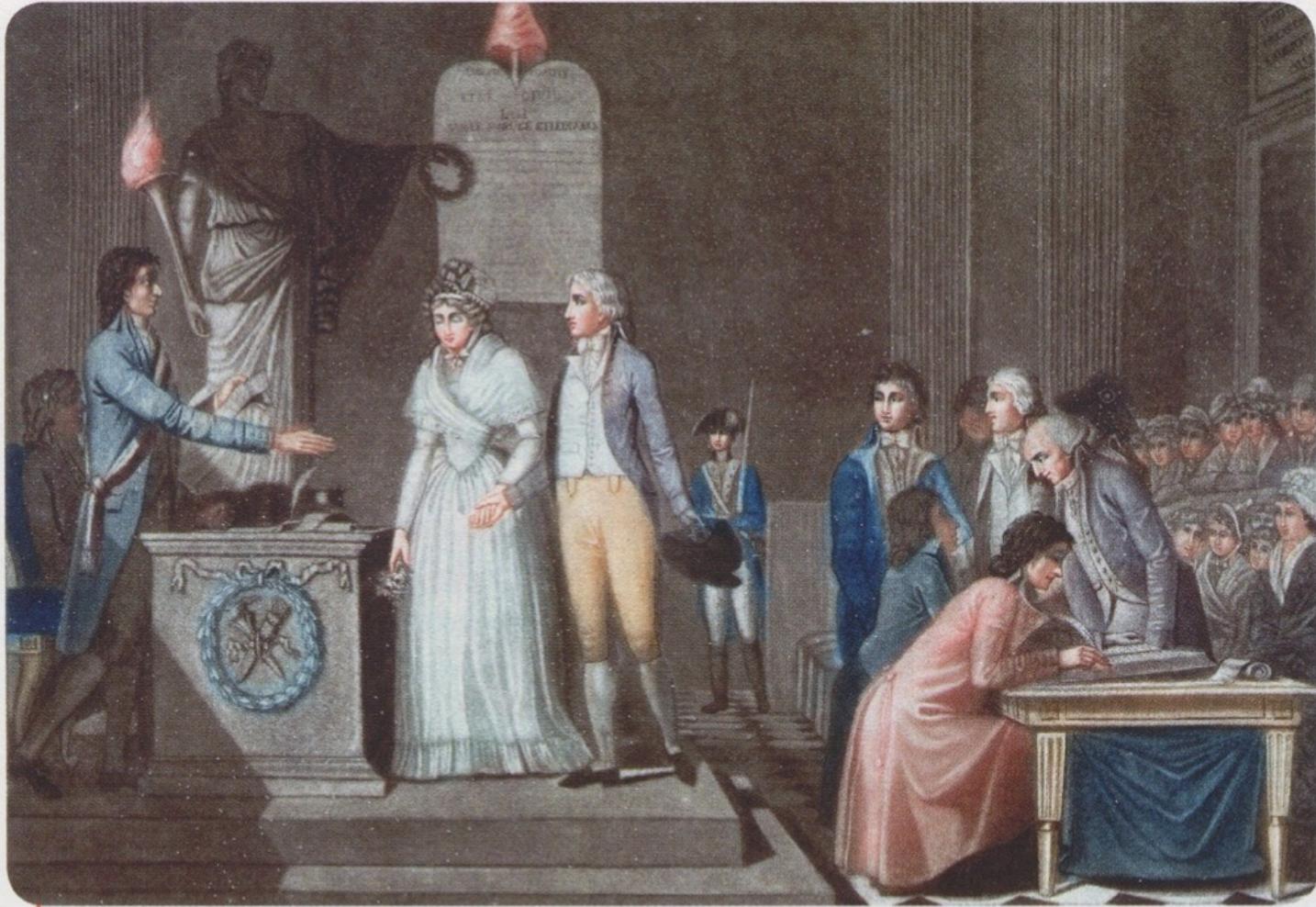
Liberté de culte
Liberté d'entreprendre
Poids et mesures unifiés

Liberté d'expression

Suffrage censitaire ou universel (femmes)

Égalité devant la loi
Code civil (même justice pour tous)

communes et départements
Jacobinisme = égalité des territoires



3 L'instauration du mariage civil en 1792

Gravure de Pierre François Le Grand, 1794. Musée Carnavalet, Paris.

Par le décret du 20 septembre 1792, la République instaure le mariage civil, défini d'abord comme un contrat passé entre deux individus libres et égaux aux yeux de la loi. Elle reconnaît aussi le divorce, dont la femme peut prendre l'initiative, au même titre que l'homme. Une avancée éphémère...

Qu'est-ce que le mariage civil ?

4 Les reculs du Code civil (1804)

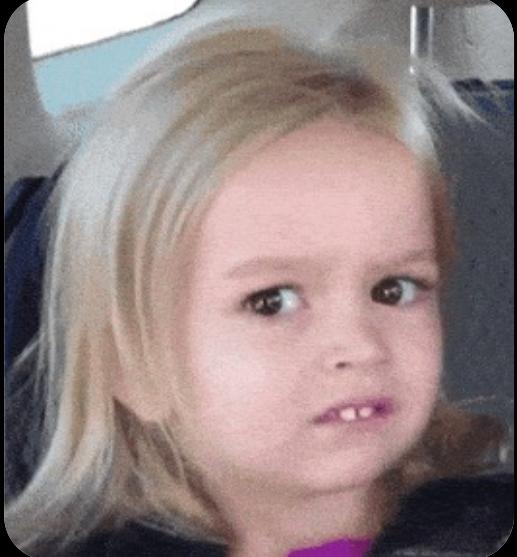
Principales dispositions concernant les femmes mariées.

- La femme mariée ne peut :
 - travailler hors du foyer sans l'autorisation du mari ;
 - toucher elle-même son salaire ;
 - gérer ni ses biens propres ni les biens communs ;
 - accomplir un acte juridique sans l'autorisation du mari.
- La femme doit obéissance au mari, et l'autorité sur les enfants appartient au père.
- L'adultére féminin est plus gravement puni que celui de l'homme.
- Le divorce est limité (il est supprimé en 1816).

→ En vous aidant du document 3, expliquez pourquoi le Code civil constitue un net recul pour les droits des femmes.

VOCABULAIRE

Napoléon exclut les femmes du monde scientifique
pour deux siècles (XVIIIème et XIXème)



11 FÉVRIER 2022

#ELLESBOUGENTENSCIENCE

La Révolution française et l'Empire (1789-1815)

Comment la Révolution française et l'Empire napoléonien bouleversent-ils la manière de gouverner et d'organiser les sociétés en Europe ?

A Une révolution politique

1. Du roi à la nation

- En juin 1789, les députés du tiers état élus aux **États généraux** se déclarent **Assemblée nationale**, puis prêtent le serment de rédiger une **Constitution**. Ils affirment donc posséder le **pouvoir législatif**. C'est une révolution : ils proclament le principe de la **souveraineté de la nation**. Louis XVI y est hostile mais les Parisiens, en prenant la **Bastille** le 14 juillet, le forcent à céder : la **monarchie absolue** disparaît.

2. Un nouveau régime politique

- La **Constitution de 1791** crée une **monarchie constitutionnelle** : le roi ne possède plus que le pouvoir exécutif, l'Assemblée élue par les citoyens exerce le pouvoir législatif. Mais Louis XVI refuse cette évolution : il est renversé le 10 août 1792 par une insurrection.
- La **République** est proclamée le **21 septembre**. La nouvelle **Constitution de 1793** affirme la souveraineté de la nation et l'égalité des citoyens. L'esclavage est aboli en 1794.

3. Les libertés menacées

- Mais cette **Constitution n'est pas appliquée**. La politique de la **Terreur**, menée par Robespierre pour sauver la République de ses ennemis (→ p. 59), puis les gouvernements qui se succèdent entre 1794 et 1799 suspendent ou limitent les libertés politiques. Enfin le coup d'État du général **Bonaparte**, puis son accession à l'**Empire** en mai 1804, lui donnent l'essentiel du pouvoir.

B Une France nouvelle

1. La création d'un nouvel ordre social

- Le 4 août 1789, les priviléges sont abolis. Le 26 août, la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** définit des principes nouveaux : libertés individuelles, tolérance religieuse, égalité des droits.
- Napoléon Bonaparte conserve ces acquis dans le **Code civil** de 1804. Il mène aussi une politique d'apaisement des tensions nées de la Révolution et forme de nouvelles élites grâce aux **lycées**, créés en 1802.

Le savez-vous ?

Notre fête nationale, le 14 juillet, commémore à la fois la prise de la Bastille en 1789, mais aussi la fête de la Fédération, organisée en 1790 pour célébrer l'unité des Français.

VOCABULAIRE

Constitution
Texte de loi fondamental, qui définit le régime politique et l'organisation des pouvoirs d'un État.

Nation
Population partageant des caractéristiques communes (langue, histoire...) et cherchant à détenir le pouvoir politique.

République
Régime politique dans lequel tous les dirigeants sont élus par les citoyens.

Souveraineté
Droit d'exercer la totalité du pouvoir politique.

2. La réorganisation de l'économie

- Au nom de l'égalité, les **impôts** sont désormais payés par tous les citoyens. Les priviléges économiques sont supprimés ; chacun est libre d'exercer le métier de son choix. Un **système unique de poids et de mesures** est mis en place à partir de 1795. Bonaparte réforme les finances en créant en 1803 une nouvelle monnaie : le **franc germinal**.

C La Révolution, l'Empire et l'Europe

1. Espoirs et rejets

- Dès 1789, la Révolution est considérée en Europe à la fois comme un **modèle** et un **danger**. Les partisans des Lumières l'accueillent avec enthousiasme. À l'inverse, les monarchies lui sont hostiles. En 1792, la France leur déclare la guerre.
- D'abord battue, la France se lance en 1795 à la conquête de l'Europe. Elle organise les territoires qu'elle contrôle sur le modèle républicain. Elle diffuse les principes révolutionnaires : égalité, souveraineté de la nation...

2. L'affirmation des nations contre la France

- Mais ces territoires sont rapidement soumis au pillage. Napoléon I^{er} leur impose des **gouvernements**. Ce rejet de la souveraineté de la nation provoque colère et révoltes.

Je retiens autrement

Une transformation de la société

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) :
 - suppression des priviléges
 - égalité devant la loi, pour le paiement des impôts
 - libertés (religieuse, d'expression...)
- Principes réaffirmés par le **Code civil** (1804)



La France en révolution et l'Empire (1789-1815)

- De nouveaux principes :
 - séparation des pouvoirs
 - souveraineté de la nation et droit de vote
 - liberté d'opinion et d'expression politique
- De nouveaux régimes politiques :
 - monarchie constitutionnelle (1789-1792)
 - République (1792-1804)
 - Empire (1804-1815)

Le savez-vous ?

Lors de sa création par Rouget de Lisle en avril 1792, la **Marseillaise** s'appelle **Chant de guerre pour l'armée du Rhin** : c'est un chant patriotique qui, parce qu'il est chanté à Paris en juillet 1792 par des soldats marseillais, prend le nom de **Marseillaise**. Il est l'hymne national de la France entre juillet 1795 et 1804, et définitivement depuis 1879.



L'Europe bouleversée

- La France comme modèle : les principes révolutionnaires se diffusent.
- La France rejetée : les populations conquises, forcées d'obéir à la France, exigent la reconnaissance de la souveraineté de leur nation.



- Domaine 1 : je rédige un écrit d'engagement, dans le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- Domaine 5 : Je juge par moi-même un phénomène historique

La Révolution a-t-elle libéré les esclaves ?

CONSIGNE

Journaliste anglais en voyage en France en juin 1802, vous écrivez un article sur le sort des esclaves pendant la Révolution française. Vous étudiez le cas de Saint-Domingue, colonie française des Antilles.

Écrivez votre article à l'aide des documents, pour montrer qu'il existe plusieurs étapes entre 1789 et 1802, pendant lesquelles différents acteurs interviennent et expriment leurs points de vue sur l'esclavage.



BIOGRAPHIE



Toussaint-Louverture
(1746-1803)

- 1743 : naissance à Saint-Domingue.
- 1776 : affranchi, il devient alors un homme libre de couleur.
- 1793 : il prend la tête de certains des Noirs révoltés depuis 1791 contre les colons français.
- 1797 : il s'empare du pouvoir dans la partie française de l'île, qu'il contrôle entièrement en 1800.
- Juillet 1801 : il promulgue une Constitution qui fait de Saint-Domingue un État séparé de la France.
- 1802 : Bonaparte envoie une armée pour rétablir l'autorité de la France. La reprise en main est violente. Toussaint-Louverture est arrêté le 7 juin et transféré en France.
- 1803 : mort en prison.

Chronologie

19 février 1788	Création de la Société des amis des Noirs à Paris, qui milite pour l'abolition de l'esclavage.
22 août 1791	Révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue.
4 février 1794	Abolition de l'esclavage par la Convention.
20 mai 1802	Rétablissement de l'esclavage dans les colonies par Napoléon Bonaparte.

1 Un révolutionnaire contre la liberté des esclaves noirs

Les Amis des Noirs à la tête desquels on voit [des députés], ont prêché¹ trop haut cette liberté des Noirs.

Ce sentiment est naturel et humain, il est dans tous les coeurs justes et sensibles, mais il ne faut pas s'y abandonner étourdissement : il faut voir si le peuple noir peut recevoir ce bienfait et en profiter.

[...] À peine nous autres civilisés, pensants, réfléchissants, accoutumés aux lois [...] pouvons-nous faire un bon usage de la liberté. Que serait-ce donc pour ces hommes ignorants, barbares ? Ils en abuseraient d'une manière horrible.

[...] Les Amis des Noirs devraient proposer, non une liberté brusque et illimitée, mais une liberté conditionnelle et progressive, [...] faire apercevoir au Nègre² sa liberté dans un temps donné s'il se conduit sagement et utilement.

■ Nicolas Ruault (Parisien favorable à la Révolution), lettre à son frère, 1^{er} mars 1790.

1. Proclamer 2. Terme employé couramment au XVIII^e siècle.

VOCABULAIRE

Colonie

Territoire conquis, dominé et exploité par un État étranger (la métropole).

Convention

Assemblée élue au suffrage universel masculin en septembre 1792.



3 La lutte des esclaves pour leur liberté

En août 1791, 15 000 esclaves se révoltent contre leurs maîtres à Saint-Domingue.

Représentation de l'idée que, dans la colonie française de Saint-Domingue, les esclaves noirs se firent de la liberté, gravure, 1791, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

4 L'abolition de l'esclavage par la Convention

a. Le débat à la Convention

Levasseur, député de la Sarthe – Je demande que la Convention, [...] fidèle à la Déclaration des droits de l'homme, décrète dès ce moment que l'esclavage est aboli sur tout le territoire de la République. Saint-Domingue fait partie de ce territoire, et cependant, nous avons des esclaves à Saint-Domingue. Je demande donc que tous les hommes soient libres, sans distinction de couleur. [...]

Lacroix, député d'Eure-et-Loir – Les hommes de couleur ont, comme nous, voulu briser leurs fers ; nous avons brisé les nôtres, nous n'avons voulu nous soumettre au joug³ d'aucun maître ; accordons-leur le même bienfait.

■ Débat à la Convention, 4 février 1794.
1. Domination.

b. La République abolit l'esclavage

La Convention déclare aboli l'esclavage des Nègres dans toutes les colonies, en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français.

■ Décret du 4 février 1794.

5 Les raisons du rétablissement de l'esclavage

La France pourrait-elle compter sur des colonies peuplées en majeure partie de Noirs libres ? Leurs intérêts deviendraient bientôt indépendants de toute affection pour la métropole, car la patrie absente pour le Nègre des Antilles, c'est l'Afrique. [...]

Il faut donc que les propriétés et le pouvoir soient entre les mains des Blancs peu nombreux ; il faut que les Nègres en grand nombre soient esclaves. Tout l'exige, la sécurité du colon, l'activité des cultures, la conservation des colonies, l'intérêt du trésor public, du commerce, des finances [...].

■ Etienne Bruix, discours comme représentant du gouvernement devant le Sénat, 19 mai 1802.

COUP DE POUCE

Vous pouvez organiser votre article en trois temps. Aidez-vous des questions ci-dessous.

► Jusqu'en 1794, les révolutionnaires ont-ils tous la même attitude vis-à-vis de l'esclavage ?
→ Doc 1, 2 et 4

► Qui agit pour libérer les esclaves ? → Doc 2, 3 et 4

► Pourquoi peut-on parler d'un retour en arrière à partir de 1802 ? → Doc 5

Ex p.69

La diffusion des idées de liberté et de nation en Europe (1789-1815)

Question clé Quelles sont les conséquences de la Révolution et de l'Empire en Europe ?

1 Diffuser la Révolution

Art. 1^{er} – Dans les pays qui sont ou seront occupés par les armées de la République, les généraux proclameront sur-le-champ, au nom de la nation française, la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités établies, des impôts ou contributions existants, [...] de la noblesse et généralement de tous les priviléges.

Art. 2 – Ils annonceront au peuple qu'ils lui apportent paix, secours, fraternité, liberté et égalité, et ils le convoqueront de suite en assemblées pour créer et organiser une administration et une justice provisoires [...].

■ Décret de la Convention, 15 décembre 1792.

2 L'espoir d'une révolution en Italie

Dès l'aurore de la Révolution française, le peuple piémontais¹ sentit le charme de la liberté. En 1791, plusieurs insurrections avaient déjà fait trembler le gouvernement. Ces essais, quoique inutiles, allumèrent toujours plus le feu révolutionnaire qui était puissamment fomenté² par l'odieux gouvernement féodal³, par le poids excessif des impôts, par la misère du peuple, par l'orgueil de la noblesse et du clergé.

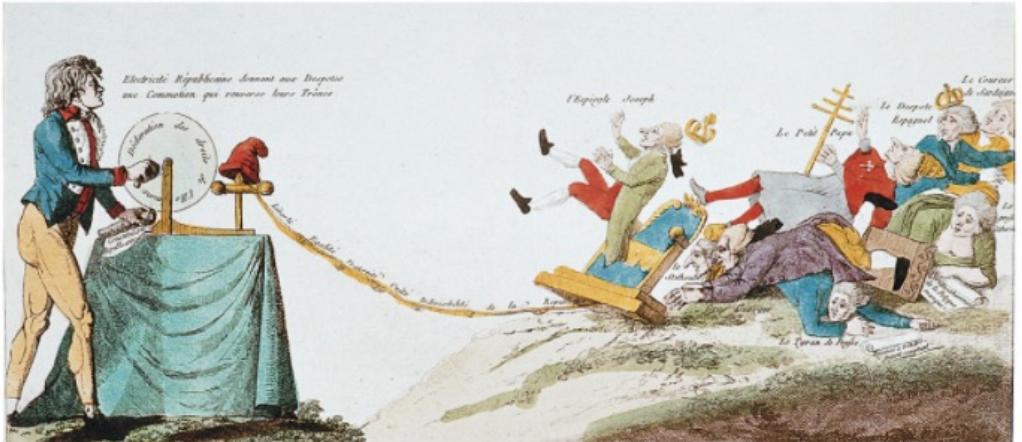
Depuis alors il se forma dans toutes les provinces du Piémont des associations patriotiques qui avaient éclairé le peuple, réuni des hommes et préparé l'explosion qui fut déjouée par les nombreuses arrestations qui eurent alors lieu à Turin. [...]

■ D'après Philippe Buonarroti (originaire de Toscane, il s'engage dès 1789 dans la Révolution française dont il admire les idées), 20 février 1796.

1 Peuple d'un État italien, le Piémont.

2 Entretenu.

3 Régime monarchique dans lequel les priviléges ne sont pas abolis.



3 La Révolution, un modèle pour l'Europe

Les révolutionnaires français espéraient un bouleversement politique en Europe. La chute en masse : ainsi l'éclatante électrique de la liberté renversera tous les trônes des brigands couronnés, gravure, 1793, musée Carnavalet, Paris.

SOCLE Compétences

- Domaine 1 : j'explique un phénomène historique à partir de sources
- Domaine 5 : je me repère dans le temps et dans l'espace

4 Des Espagnols révoltés contre l'Empire français

Napoléon conquiert l'Espagne en 1808. La révolte des Espagnols est violemment réprimée le 3 mai.

Tres de Mayo, Francisco de Goya, 1814, 347 x 268 cm, musée du Prado, Madrid.



VOCABULAIRE

► Nation

Population partageant des caractéristiques communes (langue, histoire...) et cherchant à détenir le pouvoir politique.

5 Des espoirs déçus en Allemagne

À la fin de 1792, les armées françaises franchissent le Rhin.

Ce fut la guerre et des colonnes de Français armés s'approchèrent, mais ils ne semblaient apporter que l'amitié. Gaiement ils plantèrent des arbres joyeux de la liberté, promettant à chacun de respecter ce qui lui appartenait, et à chacun de lui laisser son gouvernement propre. Alors jeunes gens et vieillards grandement se réjouirent.

Cependant le ciel se troubla bien vite. Leurs chefs se disputèrent les avantages du pouvoir. Et nous les vîmes se livrer à l'orgie et piller en grands, tandis que les petits, jusqu'au moindre d'entre eux, pillaient et vivaient dans la débauche.

Alors, une fureur sauvage s'empara de nos hommes ; ils voulaient venger leurs pertes et défendre ce qui leur restait. En un clin d'œil les paisibles instruments des champs se changèrent en armes.

■ D'après Goethe, *Hermann et Dorothée*, 1797.

Q123 p.73

Activités

Question clé Quelles sont les conséquences de la Révolution et de l'Empire en Europe ?

ITINÉRAIRE 1

► Je mets en relation des faits d'une période donnée
1 Doc 1 et 3. Montrez que les deux documents expriment le même objectif.

2 Doc 2. Quelle est la situation en Italie ?

3 Doc 4. Comment Goya montre-t-il la violence des Français en Espagne ?

4 Doc 5. Quelles sont les réactions des Allemands ? Comment l'auteur les explique-t-il ?

► J'explique les faits des acteurs de l'histoire

5 À l'aide des documents et de vos réponses aux questions, répondez à la question clé.

OU

ITINÉRAIRE 2

► J'élabore un schéma explicatif

Après avoir analysé les documents, complétez ce schéma.

